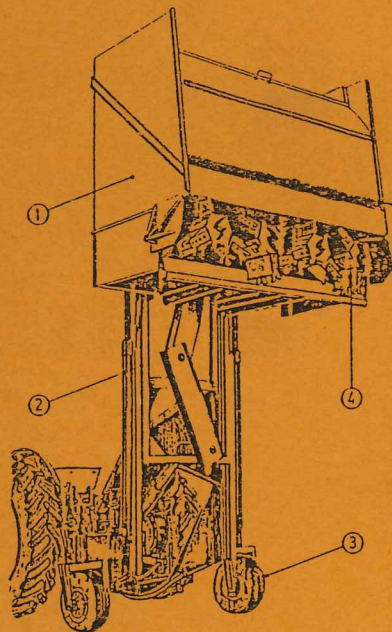


cahiers du gerdal n° 11

* SEPTEMBRE 1987 *

ACTES DU COLLOQUE
SCIENCES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE
.29-30 mai 1986.



jean-pierre darré
marcel jollivet-
philippe lacombe
roger le guen
bruno lemery
jean muret
charles suaud
lucie tanguy

Dessin extrait de "Lexique Methodique Illustré du Machinisme Agricole"
CNEEMA, 1976.

Figure 428 :

*Type de désileuse-transporteuse
à benne (LUCAS)*

(vue de l'arrière) :

1. benne mobile en hauteur; 2. châssis
porteur; 3. roulettes de support;
4. dispositif d'arrachement du silage.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir un exemplaire des cahiers, joindre
à la demande une participation aux frais de photocopies, brochage :

N° 1 à 4.....25 F.-
N° 5 & 9.....35 F.-
N° 6.....40 F.-
N° 7.....65 F.-
N° 10 & 11.....45 F.-

Frais d'envoi.....3, 50 de 1 à 2 cahiers (sauf le 7, voir dessous)
.....10, 50 pour plus

ACTES DU COLLOQUE
SCIENCES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE
.29-30 mai 1986.

Jean-Pierre Darré

Ingénieur de recherche C.N.R.S. - GERDAL - Paris -

Marcel Jollivet

Directeur de recherche C.N.R.S -G.R.S. - Nanterre -

Philippe Lacombe

Professeur d'Economie Rurale, ENSA-INRA - Montpellier-

Roger Le Guen

Enseignant E.S.A.- Angers -

Bruno Lemery

Assistant ENSSAA - Dijon -

Jean Muret

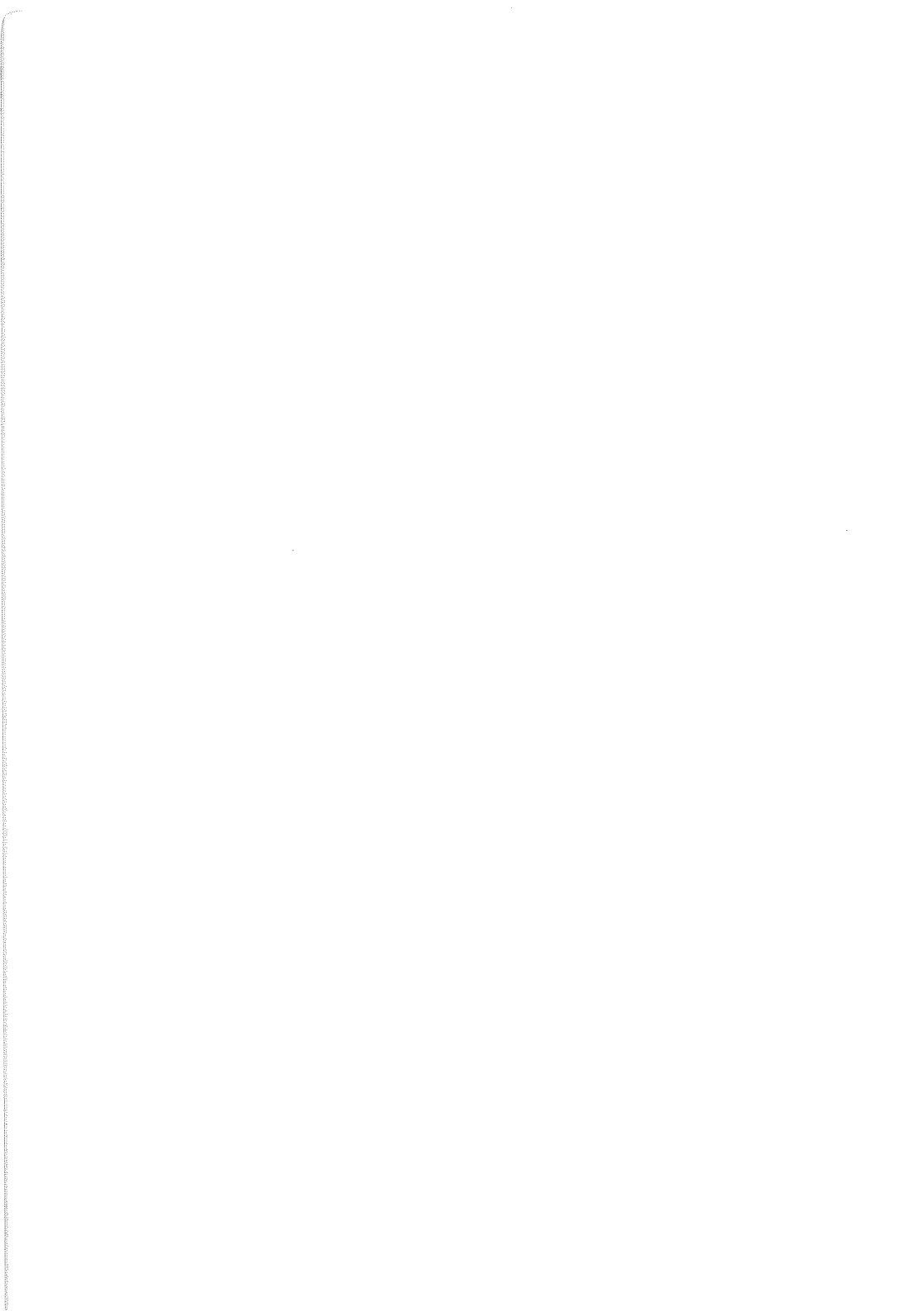
Directeur adjoint FNGEDA -

Charles Suaud

Maître de Conférences Faculté de Lettres - Nantes -

Lucie Tanguy

Directeur de Recherche C.N.R.S., G.S.T. - Paris Jussieu-



Que soient ici remerciés
Marcel JOLLIVET
qui a accepté d'ouvrir notre colloque
et
Philippe LACOMBE
qui a présidé la séance de clôture

Un merci chaleureux à Roger Le Guen
Bruno Lemery
Jean Muret
Charles Suaud
Lucie Tanguy

qui ont participé activement aux séances préparatoires de ce colloque, en ont assuré la coordination lors des commissions et rédigé les comptes-rendus de ces séances de travail.

Merci aussi à tous ceux sans qui ce colloque n'aurait pas pu se tenir :
enseignants, chercheurs, techniciens, formateurs, étudiants,
qui ont assisté pleinement aux groupes de travail, et -que leurs noms soient cités ou pas dans ces pages- , ont fait l'intérêt et la richesse de ces deux journées.

Enfin, merci à Bénédicte et Elisabeth Demonque qui ont assuré l'organisation de ce colloque et la préparation des Actes.

Jean-Pierre Darré



AVANT-PROPOS

Jean-Pierre DARRE

Notre groupe de recherche a pour objet, comme son nom l'indique, le développement agricole. Plus précisément nous cherchons à comprendre comment s'opèrent des changements techniques et cela plutôt au niveau des façons de concevoir les choses qu'au niveau matériel du changement, et plutôt en termes de connaissance qu'en termes de motivations ou de processus de décision.

Cette "anthropologie interprétative", pour reprendre le terme de Geertz, nous crée beaucoup d'interlocuteurs. Notre but premier, en décidant d'organiser ce colloque sur le thème Sciences Sociales et Développement Agricole était de donner un "coup d'accélérateur" à nos échanges avec ces interlocuteurs, et aux échanges entre eux : les ruralistes, sociologues ou ethnologues, qui ne s'occupent pas de développement, les sociologues du travail, de la culture, les ethnologues de domaines exotiques, les chercheurs qui abordent le développement à partir d'autres points de vue disciplinaires, économie, agronomie, sciences de l'éducation, ceux qui, économistes ou sociologues, étudient les phénomènes en termes "macro", alors que nous travaillons nécessairement sur du "micro", du "local", etc.

Bien entendu, le GERDAL lui-même, c'est à dire nos recherches, nos hypothèses, notre position active dans le développement, faisaient partie des thèmes. Nous n'attendions pas pourtant que le GERDAL occupe une place aussi importante que celle qui lui a été donnée dans certaines discussions.

Les thèmes des commissions n'avaient pas été déterminés à l'avance. Ils l'ont été après analyse des résumés des communications, par le comité d'organisation.

Je renonce au projet de résumer ici comme m'y invite la tradition, les contributions qui constituent ces actes.

Cela revenait, dans les tentatives de le faire, à paraphraser, de façon appauvrie, les synthèses de Marcel Jollivet et Philippe Lacombe. Et quant aux comptes-rendus de Bruno

Lémery, de Jean Muret, de Charles Suaud, de Lucie Tanguy et Roger Le Guen, je me trouvais trop souvent condamné, par l'impératif de faire bref, à redire "de quoi ils parlaient", sans pouvoir montrer la façon originale dont eux et leurs commissions contribuaient à faire avancer les idées sur ce "quoi".

Il m'a donc semblé qu'il était plus simple et plus intéressant d'introduire ces ACTES en indiquant les principaux thèmes qui, dans les synthèses d'ouverture et de conclusion, et dans les comptes-rendus des travaux des commissions, ont fait ce colloque.

Quel est le statut d'une expérimentation, d'une "quasi-expérimentation" en sciences sociales? Que peut signifier "tester une méthode de développement"? N'est-ce pas étendre l'activité scientifique dans un domaine qui n'est pas le sien, et prétendre, de façon difficile à légitimer, pouvoir "appliquer une théorie" en s'affranchissant des rapports sociaux?

Est-ce que le but poursuivi est d'"appliquer" (en cherchant à s'assurer le concours d'exécutants), ou de coopérer, selon des points de vue différents, avec les agents de développement?

Prétend-on faire "le bon développement" avec le bon outil, parce qu'on a "la bonne théorie"? Le dispositif qu'on met en place, a-t-il le statut d'un modèle réduit d'organisation du développement, ou d'un protocole d'observation-expérimentation, ou les deux?

Quelle est la validité, quelles sont les limites de validité de l'analyse des faits sociaux -tels que les changements techniques dans l'agriculture- en termes d'interactions entre les gens, de systèmes d'interactions?

N'est-ce pas s'illusionner sur l'importance de ces "micro-phénomènes", au regard des tendances "lourdes", des contraintes majeures de l'environnement socio-économique et politique? Quelle part d'initiative, quelle marge d'ini-

tiative ou de liberté peut-on attribuer aux acteurs, groupes ou individus, face au poids des déterminismes économiques?

Le concept même de "groupe professionnel local" est-il une "définition préalable", acceptable comme telle au sein d'un ensemble théorique, et nécessaire au sein de cet ensemble, ou bien n'est-ce pas simplement la renaissance d'un mythe? Et comment, en tout cas, éviter les inévitables dérives "essentialistes" ?

Est-il légitime, et jusqu'à quel point est-il légitime de rapporter les comportements individuels (et des sommes de comportements individuels) à des positions dans un(ou des) systèmes d'interactions (décrits en particulier en termes de réseaux)? Quelle place ou quel rôle attribue-t-on, dans de telles analyses aux caractéristiques socio-économiques de ces individus? Quelle est la valeur explicative des analyses conduites en termes de systèmes de relations entre individus et de positions des individus dans ces systèmes?

Ne faudrait-il pas chercher, de façon systématique, à mettre en relation les caractéristiques de position et les catégories socio-économiques, et à confronter les analyses réalisées selon les deux approches ?

Quels statuts réciproques accorde-t-on aux formes de connaissance des agriculteurs et à la connaissance scientifique? Comment organise-t-on conceptuellement les rapports entre ces connaissances, que ce soit pour la description, ou dans des perspectives d'enseignement ou de développement. Comment analyser, avec quels moyens théoriques et méthodologiques, les formes de connaissances et leurs déterminants sociaux et culturels?

Pour autant que le chercheur puisse légitimement se donner ce but, est-il possible de concevoir des alternatives aux formes de développement qui donnent un espace de parole - et d'actes, et de légitimation - aux "laissés pour compte" du développement? Est-ce là un but pertinent? Cela peut-il intéresser durablement

les techniciens ,les chercheurs,les agriculteurs eux-mêmes? Comment assurer la formation des agents pour le faire?

Ces questions font partie de la problématique du GERDAL, dans la mesure où elles précisent et élargissent le champ de nos questions, mais aussi parce qu'elles sont, indépendamment de ce premier aspect, des questions que se posent des chercheurs au sujet de nos recherches, et qu'elles constituent, de ce fait, des thèmes inévitables et nécessaires de notre dialogue au sein de nos disciplines.

Ces questions, on l'a vu, dépassent non seulement le cadre du GERDAL, mais le domaine agricole lui même.

Nous souhaitons ,pour notre part, que ce colloque soit l'occasion de constituer des moyens (séminaires, groupes de travail, réseaux d'échange de papiers de travail) de poursuivre de façon systématique, mieux qu'on ne peut le faire à l'occasion des dialogues ou lectures dispersés dans la vie quotidienne, les échanges sur ces questions. Et ceci, non seulement avec des spécialistes de l'agriculture ou du rural, mais aussi avec des chercheurs travaillant dans d'autres spécialités, comme nous l'avons fait dans ce colloque, avec Lucie Tanguy et Charles Suaud notamment.

Pour commencer, le GERDAL peut servir de "boite aux lettres", de "point de rencontre", pour constituer ensuite, sous une forme ou sous une autre, un moyen de dialogue sur l'une ou l'autre de ces questions, qui soit aussi moyen de dialogue entre chercheurs du domaine agricole et chercheurs d'autres domaines (travail,culture,éducation,etc.)

VINGT ANS APRES :
QUESTIONS DE RECHERCHE ACTUELLES
SUR
LE "DEVELOPPEMENT AGRICOLE"

Marcel JOLLIVET

Les organisateurs de ce colloque m'ont demandé de lancer quelques idées en guise d'introduction, afin de stimuler le débat au sein des commissions. Je suis persuadé que vous savez déjà fort bien ce que vous avez envie de vous dire entre vous à partir de vos expériences et je risque en outre de ne faire que répéter ce qui est déjà dit dans les documents préparatoires que vous avez entre les mains. Mais peut-être la répétition n'est-elle pas tout à fait inutile au départ, si elle permet d'enfoncer quelques clous et de mieux préciser quelques repères essentiels.

En réalité, je suis surtout ici en tant qu'ex-président de l'ex-Comité "Diversification des Modèles de Développement Rural" (D.M.D.R) de l'ex-Ministère de la Recherche et de la Technologie. Ce Comité a eu en effet une responsabilité toute particulière dans le lancement du programme de recherche qui est à l'origine de cette rencontre ; il l'a financé pour l'essentiel (pas pour la totalité, mais pour l'essentiel), lui garantissant aussi une pérennité minimale, malgré le caractère incitatif des financements dont il disposait.

Il convient de souligner que le budget de ce programme a lourdement pesé sur le budget du comité ; et ceci d'autant plus que, année après année, celui-ci s'avèrait assujéti à la sévère loi de la peau de chagrin.

Le comité D.M.D.R. était composé de spécialistes de sciences sociales, d'agronomes, mais aussi de biologistes. La notion de développement agricole et la démarche proposée par J.P.DARRE étaient loin d'avoir pour tous, soit la même familiarité, soit le même sens que pour nous. En fait, dans leur majorité les membres du comité ne savaient pas très bien à quoi ils s'engageaient en acceptant de financer ce programme. Il faut bien convenir que c'est d'abord un acte de confiance qu'ils ont accompli ; et un acte de confiance d'autant plus méritoire qu'il prenait, comme je l'ai dit, une bonne part des moyens dont disposait le comité, limitant d'autant les actions que celui-ci pouvait entreprendre par ailleurs. Je profite donc de cette occasion pour les en remercier.

Sans doute cette ouverture vers les sciences sociales correspondait-elle aussi à un certain contexte, à une certaine recherche d'une nouvelle articulation entre le scientifique, le

technique, l'économique, le social et le politique. N'est-ce pas l'époque marquée, entre autres, par les Assises de la Recherche et par les Etats Généraux du Développement Agricole ! Une volonté politique existait qu'incarnaient avec conviction, autorité, compétence et efficacité, autant N.DECOURT (qui avait le comité D.M.D.R. en tutelle directe au Ministère de la Recherche et de la Technologie) que M.GERVAIS (qui, en tant que Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture, a immédiatement apporté son soutien au lancement du programme). Sans l'appui de l'un comme de l'autre, et quelle qu'aurait pu être par ailleurs la bonne volonté du comité D.M.D.R., le programme de recherche lancé par J.P.DARRE n'aurait jamais pu voir le jour.

Ce pari, le comité D.M.D.R. l'a fait alors qu'il commençait sa tâche et qu'il cherchait encore dans quelle direction il devait porter ses efforts. Le programme du GERDAL a été l'un des premiers à avoir été pris en considération, évalué, puis financé. Il a supposé un montage assez compliqué associant les deux ministères, les milieux professionnels et des chercheurs chargés d'en assurer le pilotage sous l'autorité de Ph.LACOMBE qui, lui aussi, a accepté de se jeter à l'eau, nous apportant ainsi une aide précieuse sur le plan scientifique, à un moment crucial pour l'activité du comité.

Si je rappelle tout cela, ce n'est pas par goût immodéré pour l'histoire. C'est pour souligner que, pour que ce programme fût lancé dans les conditions où il l'était et avec le coût qu'il représentait, il fallait que le jeu en vaille la chandelle.

Ce que je puis donc dire ici, en ouverture à vos travaux, c'est comment le comité D.M.D.R. - ou, au moins, ceux de ses membres qui poussaient au lancement de ce programme - le voyaient, l'intérêt qu'il leur paraissait présenter et ce qu'ils en attendaient. Il se peut que, rétrospectivement, quatre ans après, cela apparaisse un peu naïf et dépassé, voire carrément à côté des problèmes importants. Mais c'est là précisément une bonne question à se poser et un risque à prendre, car il est toujours bon de se demander pourquoi on a fait quelque chose et, au moment où l'on fait le bilan, de voir si cela était judicieux, justifié ou non. Si vous vouliez bien répondre, dans la mesure de vos moyens bien sûr, à cette question, pour nous, ou au moins nous fournir des éléments d'appréciation allant dans ce sens, vous feriez oeuvre fort utile pour l'ensemble de la communauté scientifique intéressée et au-delà d'elle pour tous les praticiens concernés.

Le titre du comité D.M.D.R. indique clairement que le développement (agricole et rural) était au coeur de nos préoccupations et donc des orientations de recherche que nous voulions favoriser. Le développement, dirai-je, dans tous ses sens, sous toutes ses facettes, avec ce que ce terme comporte aussi de flou.

Nous avons donc d'emblée été très intéressés par la proposition de J.P.DARRE parce qu'elle traitait du développement agricole et qu'elle en traitait sous un angle qui, au moins tel que je l'ai compris moi-même, nous paraissait l'angle même d'attaque qui s'imposait.

J'ai en effet cru comprendre à l'époque, et cela me semble s'être avéré juste par la suite, que le propos de J.P.DARRE était d'analyser l'articulation même entre les deux aspects fondamentaux du développement agricole : l'aspect "institutionnel" (ce que l'on appelle "l'appareil d'encadrement" de l'agriculture, i.e. les organismes qui sont chargés de concevoir et d'appliquer une politique - un modèle - de développement) et l'aspect que l'on peut qualifier, faute de mieux, de "social", i.e. les transformations qui se produisent dans les exploitations elles-mêmes et qui résultent directement des décisions des chefs d'exploitation avec ce que celles-ci supposent de projet personnel, ainsi que de stratégies et de tactiques pour le réaliser. Ces deux aspects sont trop souvent dissociés et analysés séparément ; l'intérêt du projet de J.P.DARRE était de s'intéresser à leur interaction, ou plus précisément encore, à leur "'interface", comme on dit dans les sciences "dures".

Derrière cette démarche, il y a une hypothèse très générale qui n'a rien de très original : c'est celle du "modèle de développement dominant". Bien que ressassée au point de devenir une façon d'évacuer les problèmes au lieu de les traiter, cette hypothèse mérite qu'on s'y arrête un peu et qu'on en précise les termes.

Le modèle de développement dominant est posé comme étant celui qui est diffusé par l' "appareil d'encadrement" évoqué plus haut (le Développement avec un grand D) : c'est donc un modèle de développement descendant. Il est vu comme unique dans la mesure où il repose sur un certain nombre de principes - comme la spécialisation et l'intensification par exemple - et comme imposant de ce fait une homogénéisation des systèmes productifs et des exploitations agricoles (au-delà bien sûr d'une diversité de détail). L'hégémonie de ce modèle unique est accusée d'engendrer de multiples effets pervers, que l'on voit, à dire vrai, plus souvent dénoncés que réellement décrits et analysés.

Et c'est peut-être là que vous avez un premier rôle à jouer, en allant beaucoup plus loin que ce qui est dit généralement sur les conséquences négatives de cette homogénéisation, si tant est qu'elle ait bien lieu avec l'ampleur que l'on dit. Deux points sont particulièrement à considérer :

- le premier porte sur l'articulation telle qu'elle est entre le fonctionnement de l'appareil de développement et les

logiques d'évolution des exploitations agricoles, au niveau local. Dans quelle mesure y a-t-il, comme on dit maintenant, "synergie" entre l'action de l' "appareil d'encadrement" de l'agriculture au niveau local et la population des exploitations agricoles qui est censée être concernée par cette action ? Dans quelle mesure y a-t-il rencontre entre cette action et une demande en matière de développement des chefs d'exploitations de la région ? Pour quelles exploitations y a-t-il rencontre et synergie ? Pour quelles exploitations au contraire y a-t-il rupture et discontinuité entre ces deux facettes du développement ?

Ce qui est intéressant dans le programme du GÉRDAL, c'est que l'on dispose d'observations fines de terrain et c'est l'occasion de se demander ce que l'on peut tirer de ces observations pour répondre à de multiples questions qui sont dans l'air et auxquelles il est trop facile de répondre à partir de choix idéologiques. En outre, la démarche du GERDAL a l'extrême originalité, dans le domaine des sciences sociales, d'être une démarche quasiment expérimentale, autant que l'on puisse employer ce terme dans nos domaines. Tout un travail d'animation a été et continue d'être réalisé, qui est censé faire ressortir un certain nombre de choses qui, le plus souvent, restent parfaitement implicites : cette démarche est extrêmement intéressante et, en tout cas, a intéressé le comité D.M.D.R.

- le deuxième point, c'est l'idée de tester une autre façon d'articuler le développement des exploitations agricoles et l'action des organismes qui ont en charge ce développement. Sur ce point aussi, la démarche "expérimentale" du GERDAL présente un intérêt tout particulier, en permettant éventuellement l'expression d'une demande de développement plus ou moins occultée. A travers cet exercice, on peut penser - je dis bien penser, parce que, dans la réalité, il peut se passer tout à fait autre chose - on peut donc penser remettre en cause le "modèle dominant" en suscitant une démarche "ascendante" de développement dans laquelle les actions collectives de développement et les structures institutionnelles mêmes du développement seraient conçues à partir d'une prise en charge des propositions faites et des questions posées par les chefs d'exploitation eux-mêmes.

On peut aussi penser, ce faisant, que l'on diversifiera les voies du développement agricole puisque l'on part de la diversité des exploitations agricoles elles-mêmes et qu'il faut donc non seulement inscrire cette diversité dans la conception de départ du développement, mais encore concevoir un cheminement de développement particulier pour chacune d'elles.

Toutes ces questions et ces idées étaient dans l'air lorsque le comité D.M.D.R. a commencé ses travaux. Elles étaient aussi au coeur de la démarche que J.P.DARRE souhaitait

entreprendre. Elles allaient dans le sens des réflexions entreprises au sein des Etats Généraux du Développement Agricole. Il était tout à fait normal qu'un comité incitatif en matière de recherche, qui s'intéressait à la "diversification des modèles de développement rural" saisis l'occasion de les mettre à l'épreuve d'une recherche qui se proposait de les confronter aux réalités du terrain et, qui plus est, qui se proposait de le faire à travers une démarche analytique qui voulait être en même temps une tentative de les mettre en pratique. Ce n'est pas seulement l'intérêt, tout à fait certain, de cette méthode pour un tel objectif de recherche qui a retenu l'attention du comité D.M.D.R ; c'est aussi, bien sûr, la tentative même de mettre sur pied des dispositifs de développement qui constituent des expériences d'ores et déjà concrètes d'une autre pratique du développement, susceptible d'être généralisée grâce à la méthode ainsi expérimentée.

Mais tout cela, évidemment, était du domaine des hypothèses. Beaucoup de facteurs jouent au niveau local, qui font que les choses peuvent prendre des tournures très variées et allant fort peu dans le sens de ces généralités. Tout dépend des groupes d'agriculteurs auxquels on a à faire, des rapports de pouvoir entre les groupes d'agriculteurs et les organismes de développement, etc. Par ailleurs, si des actions collectives sont engagées au niveau local, en prenant appui sur un groupe, il est bien évident que de telles actions constituent un facteur d'homogénéisation. La réflexion du groupe peut tendre à produire des modèles, même si ce sont des micro-modèles adaptés au seul groupe.

Bien sûr, cela peut aussi favoriser la diversification inter-groupe, si chacun des groupes locaux travaille dans sa propre logique, sans communiquer avec les autres. Il n'y a a priori aucune raison pour que les démarches des groupes convergent vers des pratiques unifiantes.

Au demeurant, la question de la diversification doit être considérée avec la plus grande souplesse possible. Il ne s'agit pas d'en faire une norme qui en remplacerait une autre. Il s'agit en fait de voir comment les contradictions sociales jouent tantôt dans le sens de l'homogénéisation, tantôt dans le sens de la diversification.

Voilà donc le premier ensemble d'interrogations auxquelles les recherches menées au GERDAL devraient apporter des éléments de réponses originaux.

Le second volet du projet de J.P.DARRE qui a retenu notre attention et qui a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs débats au sein du comité D.M.D.R., c'est tout ce qui concerne le "groupe professionnel local", notion centrale, on le sait, dans la démarche de J.P.DARRE.

Cette notion est, bien sûr, directement impliquée dans tout ce qui a été dit précédemment. Elle est l'hypothèse forte de base. Il est bien clair en effet que c'est seulement dans la mesure où le "groupe professionnel local" existe qu'une conception ascendante du développement est socialement - et sociologiquement - fondée.

Mais c'est en même temps une notion extrêmement intéressante en elle-même et qui mérite d'être, en tant que telle, mise en perspective. Comme elle va vraisemblablement être au centre de vos travaux, je ne crois pas inutile de m'y arrêter un peu.

Cette notion est intéressante par rapport à tout ce que l'on sait déjà, depuis vingt ans au moins, sur les mécanismes de diffusion des innovations dans l'agriculture. Il ne faut pas oublier en effet que ce thème a été un des thèmes majeurs des recherches en sciences sociales sur l'agriculture en France dans les années cinquante (et au début des années soixante). On sortait alors de la seconde guerre mondiale ; l'agriculture française avait à faire une véritable révolution pour s'adapter au nouveau contexte économique mondial et aussi à la nouvelle "donne" sur le plan français, à savoir le choix d'une politique d'industrialisation rapide du pays ; dans cette nouvelle politique économique, le rôle de l'agriculture était de fournir, grâce aux exportations, une partie au moins des devises nécessaires à l'acquisition de biens d'équipement industriels. La question qui s'est alors posée a été celle de savoir comment moderniser rapidement l'appareil de production agricole en vue de le rendre exportateur, i.e. à la fois producteur d'excédents par rapport aux besoins alimentaires du pays, et compétitif au niveau mondial. Cette "modernisation" de l'appareil productif est d'ailleurs d'une façon générale la grande affaire de l'époque. Dans le domaine industriel également, on s'interroge alors tout particulièrement sur les attitudes des ouvriers à l'égard des innovations techniques et sur les conséquences de ces innovations sur la population ouvrière.

Dans le domaine agricole, il en va de même. Les mécanismes d'adoption des innovations sont tout particulièrement analysés et une des théories qui ont été les plus en vogue à ce sujet est la fameuse théorie de la "tache d'huile". Cela évoque sans doute encore quelque chose à la plupart d'entre vous et en particulier aux praticiens de la vulgarisation, puisque cette théorie a été, à l'époque, à la base des actions de vulgarisation. L'idée centrale est que, dans tout processus d'innovation, il existe des "leaders" et que, ces "leaders" ayant été les premiers touchés par l'information, et les premiers à adopter la nouvelle technique, celle-ci se diffuse ensuite tout naturellement autour d'eux, au moins au sein du groupe social sur lequel ils ont une influence. La notion de "leader" implique donc l'existence d'un groupe, d'un réseau, au sein desquels

l'innovation se diffuse.

Il ne s'agit pas pour moi de remettre cette théorie à l'honneur, d'autant plus que, à l'époque déjà, ses limites avaient bien été analysées et que, depuis, bien des conditions ont sans doute changé dans la diffusion des innovations. Je voudrais simplement souligner l'un des mérites de cette théorie, mérite d'ailleurs la plupart du temps sous-estimé par ses propres concepteurs et ses partisans, à savoir la mise en évidence de micro-rapports sociaux actifs au sein du village ou débordant les limites strictes du village. Il s'agit, bien sûr, des villages des années cinquante ; c'est aussi l'époque où se met en place la notion de petite région, assortie de celle de bourg-centre : de fait, les "groupes de référence", "réseaux", au travers desquels agissent les "leaders", s'avèrent souvent déborder le cadre du village.

Le mérite de la théorie de la "tache d'huile" était donc de mettre en évidence l'existence d'un réseau local très tenu de relations sociales mettant en jeu des motivations extrêmement diverses et susceptibles de jouer un rôle dans la diffusion de l'innovation technique.

En réalité, on pourrait dire que l'innovation apparaissait comme jouant le rôle d'un catalyseur au sein de ces microcosmes de rapports sociaux locaux. Ne pourrait-on pas considérer que ce sont ces microcosmes que l'on retrouve dans la notion de "groupe professionnel local" à propos précisément de questions ayant trait au développement, version actualisée de la bonne vieille vulgarisation ?

Quand, dans la deuxième moitié des années cinquante, on a analysé la montée de la couche des jeunes agriculteurs, qui devait déboucher sur les lois d'orientation de 1960 et 1962 et sur tout ce qui s'ensuivit, on a souvent constaté que cette couche sociale se constituait en rupture avec toute cette sociabilité locale, instituée et dominée par des "leaders" qui étaient en fait la plupart du temps purement et simplement les "notables" locaux. Porteuse d'une conception de l'innovation différente de celle de ces notables, et qui était pour elle le moyen de s'affirmer collectivement contre eux, la couche des jeunes agriculteurs modernistes fabriquera ses propres réseaux et structures d'influence à côté et contre ceux qui étaient en place. Minoritaire souvent au sein du village, elle se créa des solidarités qui débordaient largement le cadre communal. Proches de l'Eglise catholique, les jeunes agriculteurs modernistes allaient à la messe au chef-lieu de canton, là où ils se retrouvaient aussi avec l'aumônier de la Jeunesse Agricole Catholique pour apprendre à "voir, juger, agir", i.e. pour parler économie, technique et culture. On retrouve la théorie de la petite région animée par son bourg-centre (qui a joué - ce n'est pas tout à fait un hasard - un rôle particulièrement important dans la

, pastorale catholique à partir de ces mêmes années).

C'est cette ascension locale, multiforme, longtemps souterraine, de la couche des jeunes agriculteurs modernistes qui débouche sur les mutations institutionnelles à travers lesquelles la notion de développement se substitue à celle de vulgarisation : la réforme de 1966 est l'accouchement au plan national et structurel de ce mouvement social parti de la base et du terrain. Les organisations chargées de mettre en oeuvre cette nouvelle politique de développement sont largement dominées par des agriculteurs issus de ce mouvement. Comment dès lors s'étonner que leur action en la matière se soit heurtée à la rupture dont ils procédaient ? N'est-il pas à tout le moins logique qu'elle n'ait trouvé de réel écho qu'auprès de la couche sociale dont ils émanaient ? Mais, précisément, pendant ce temps là, que sont devenus les autres, ceux qui sont encore longtemps restés fidèles aux solidarités, aux normes et aux valeurs sociales que les jeunes modernistes avaient transgressées pour se forger une identité collective à part ? Qu'est-il advenu de ces laissés-pour-compte du "Développement" (i.e. des structures officielles du développement officiel) ? Ils ont largement été relégués, il faut bien le dire, dans l'ombre de l'Histoire : on en a peu parlé ou entendu parler. Ou bien ils apparaissaient de temps à autre comme cette masse sombre et indifférenciée des inaccessibles, des rebelles au message du Progrès.

Alors je pose la question : le "groupe professionnel local" ne serait-il pas la résurgence de ces anciennes sociabilités professionnelles locales ? Résurgence ou résidu ? Résurgence ou tentative de restauration ? Restauration : le mot est juste s'il s'agit de refaire ce qui a été ou de redonner à ce qui a été une légitimité qui lui a été enlevée.

S'agirait-il donc, avec "les groupes professionnels locaux" de redonner une légitimité aux laissés-pour-compte du "Développement officiel", en s'appuyant sur le tissu de rapports sociaux qu'ils continuent de tisser entre eux en dépit de la relégation historique dont ils sont victimes ? Et d'abord de leur redonner collectivement le pouvoir de dire, confisqué par ceux qui ont le pouvoir dans l'institution ; de leur redonner aussi un pouvoir de faire, un espace de libre initiative ; de leur redonner enfin un pouvoir de faire faire, i.e le pouvoir de mettre l'institution au service de leur demande, de leur projet. Et à travers tout cela de leur redonner un réel pouvoir sur le devenir de leur exploitation. Or, on le sait, ce pouvoir, pour l'agriculteur, dans une petite région, passe forcément par l'établissement de règles du jeu communes au groupe, par la réalisation d'équipements communs, par la coopération locale. Comment produire si l'on ne dispose pas des circuits de commercialisation, des structures de conseil technique, d'un appui bancaire etc... ? Un agriculteur ne peut rien seul. Dès

lors on comprend que pour sortir de leur situation, les laissés-pour-compte du "Développement" aient besoin de se constituer eux-mêmes en groupe solidaire. Les Etats Généraux du Développement Agricole n'ont-ils pas été une tentative en ce sens, du niveau local ou niveau national ?

Restauration donc. Restauration, soit ! Mais l'histoire n'aime pas les restaurations. Et une telle démarche pose des questions de fond - qui sont aussi des questions de taille. Nous sommes en 1986 : vingt ans après la mise en place de la politique de développement ; de 1960 à 1986, c'est un quart de siècle de transformations considérables de l'agriculture, ainsi que de tout l'environnement économique et politique, national et international. Que peut-il bien être advenu, entre temps, de ces réseaux de rapports sociaux locaux à travers lesquels se diffusaient les innovations techniques, dans les années cinquante ? Existents-ils encore ? Comment existent-ils ? S'ils existent, les agriculteurs pensent-ils encore à s'en servir - et comment ? - pour régler leurs rapports avec les changements techniques, économiques et sociaux ? S'ils existent et s'ils jouent encore un rôle dans la régulation des rapports professionnels, comment se situent-ils par rapport à la structure institutionnelle locale qui a pour elle, les moyens, la doctrine, les hommes, la légitimité symbolique et, tout simplement, le pouvoir, en matière de développement ? Et inversement comment celle-ci se situe-t-elle par rapport à eux ? L'état des lieux ainsi dressé, il conviendra encore de répondre à deux questions : 1) si les "groupes professionnels locaux" existent, ou s'il est encore possible d'en susciter, peuvent-ils constituer les bases d'une autre méthode de développement agricole, 2) si oui, de quel développement agricole peuvent-ils être porteurs ?

Sans doute le comité D.M.D.R. n'a-t-il pas explicité à ce point les questions qu'il se posait et qu'il attendait de voir traitées en acceptant la proposition de J.P.DARRE. Néanmoins c'est bien dans ce sens qu'allaient ses réflexions et il n'était alors pas le seul à les faire ; c'étaient là des préoccupations assez communément partagées dans les milieux concernés.

Ce que nous attendions du programme de recherche du GERDAL, c'était qu'il mette sur pied et teste une méthode de développement qui soit adaptée à la diversité des exploitations agricoles et des problèmes qu'elles posent et qui soit généralisable. C'était par là même lui demander de tester la pertinence même de la question. C'était en fait aussi, plus largement encore, lui demander de concevoir une méthode de développement qui corresponde aux nouvelles caractéristiques de l'agriculture, car l'agriculture de 1986 n'est plus celle de 1966. Non seulement, elle ne se situe plus dans le même contexte, mais encore les agriculteurs eux-mêmes ont profondément changé.

Tout cela faisait beaucoup. Il est temps de comparer les résultats aux ambitions, pour pouvoir revenir à une vision peut-être un peu plus mesurée et circonscrite des choses, grâce aux travaux réalisés. Les préoccupations qui étaient à l'origine de ce projet étaient-elles fondées ? Je veux dire : correspondent-elles à des faits observables sur le terrain et analysables dans des termes au moins proches de ceux qui avaient été prévus ? La pertinence de ce genre de questions est controversée : a-t-on eu tort ou raison de les poser ? Apporter quelques éléments de réponse, au moins, à ces questions, en partant des réalités du terrain est on ne peut plus opportun, compte-tenu des enjeux idéologiques dont la politique de développement agricole est aujourd'hui l'objet et de l'opacité sociale dans laquelle elle se trouve de ce fait plongée.

Ce faisant, les travaux du GERDAL devraient aussi nous éclairer sur la façon dont les agriculteurs qui ne sont pas au coeur du dispositif du développement agricole règlent aujourd'hui leurs rapports avec les changements techniques et économiques qui commandent les évolutions et la capacité de reproduction de leurs exploitations. C'est là, en fin de compte, la question centrale. Cette question était, je l'ai dit, abondamment traitée dans les années cinquante. Mais elle l'était dans le contexte de ces années là et tout porte à penser que ce qui a été dit à cette époque là n'est en rien transposable à aujourd'hui. Nous savons que dans nos disciplines, toute analyse est historique. Les conditions dans lesquelles se fait aujourd'hui l'innovation dans l'agriculture n'ont évidemment plus rien à voir avec celles qui prévalaient dans les années cinquante.

Reprenons donc le problème avec les données d'aujourd'hui. La question est de nouveau d'actualité après avoir été largement négligée - ce qui ne veut pas dire qu'elle ait été totalement abandonnée - pendant plus de vingt ans. Elle ne se pose pas seulement aujourd'hui en raison de la crise dans laquelle vit l'agriculture depuis le début des années soixante-dix, ou en raison de l'apparition de nouvelles technologies ; elle se pose d'abord et avant tout parce que l'agriculture et les agriculteurs eux-mêmes ont changé. Il faut donc l'aborder avec des problématiques d'aujourd'hui et c'est là que vos travaux peuvent être d'un apport tout à fait précieux. Après vingt années d'une politique de développement intensive et très axée sur les techniques productives, et au moment où ces techniques donnent des signes d'essoufflement, ou créent des problèmes économiques, comment les agriculteurs s'y prennent-ils pour garder la maîtrise de leurs systèmes de production et que demandent-ils pour y parvenir ? Cette question est aujourd'hui primordiale ; elle va inéluctablement être au coeur de vos travaux et c'est avec un intérêt extrême, n'en doutez pas, que tous ceux qu'elle concerne prendront connaissance des réflexions qu'elle aura suscitées entre vous durant ces journées.

USAGE DES MOTS
ET
PRESUPPOSES DES DISTINCTIONS TECHNIQUES / PRATIQUES
RELATIONS ENTRE CHERCHEURS ET INSTITUTIONS DE DEVELOPPEMENT

Bruno LEMERY

C'est autour de deux questions que s'est constituée la commission "A": question de "l'usage des mots, et des présupposés des distinctions, pratiques/techniques" (qu'est-ce qu'on appelle les pratiques, ou la pratique, les techniques, ou la technique; quelles sont les fonctions sociales et épistémologiques de ces distinctions; quel usage font de ces termes et de ces oppositions le technicien, le chercheur en sciences sociales, l'agronome ou le zootechnicien; quels usages font-ils de leurs malentendus...), et question des relations entre "chercheurs" et "institutions du développement" (relations - et évolution des relations - entre les sciences sociales et les organisations professionnelles agricoles; tendances et perspectives; difficultés de communication entre chercheurs en sciences sociales et chercheurs en sciences de la nature; conditions de la coopération entre chercheurs et agents ou organisations de

développement...).

Questions, de fait, étroitement liées. Les relations entre "chercheurs" et "acteurs" sociaux ne se définissent pas, en effet, et n'évoluent pas, indépendamment des modèles qui commandent le rapport des premiers à leur objet d'étude, indépendamment donc de la manière dont ils conçoivent cet objet, et la question du statut à donner à la "pratique", à l'autonomie des acteurs, constitue précisément un des thèmes majeurs des débats actuels dans le champ des sciences sociales.

Si l'on considère le constant balancement entre "paradigmes déterministes" et "paradigmes interactionnistes" - pour reprendre ici la distinction opérée par R. Boudon, dans son ouvrage "Effets pervers et ordre social" -, balancement qui, depuis Durkheim et Weber, marque le mouvement de la pensée sociologique, il semble bien, ainsi, que ce soient les seconds qui occupent aujourd'hui le devant de la scène.

Depuis la percée de l'ethnométhodologie jusqu'au "retour de l'acteur" chez Touraine, en passant par les développements récents (Balandier, De Certeau, Javeau, Lalive d'Épinay, Maffessoli, Ferraroti...) d'une sociologie du quotidien, une même saturation des grands systèmes explicatifs conduit à porter toujours davantage attention aux façons de faire, aux façons de dire, aux façons de penser, au travers de la diversité desquelles s'élabore le social "ordinaire".

Et, par là, le travail de la recherche devient lui-même une pratique singulière, dont les conditions et les effets appellent la même

interrogation soutenue que le "tout venant" de nos activités: d'où les débats sur les relations entre la recherche et l'action, les débats sur la "recherche-action", sur la recherche "impliquée" etc...

En ce qui concerne alors, plus précisément, les approches du développement agricole, la même tendance générale est à l'oeuvre. Les investigations se déplacent: d'un relevé des déterminants (économiques, sociologiques, historiques...) "explicatifs" du développement conçu comme mouvement social global, on passe à de multiples tentatives de compréhension - et de description d'abord - de ce que "font" les acteurs concernés (agriculteurs, techniciens, organisations professionnelles, agents politiques, chercheurs...), et de ce qu'ils produisent ainsi au travers de leurs relations.

Des économistes (M.Petit, par exemple) tentent d'élaborer une théorie du "comportement" des agriculteurs; des psychosociologues (M.Salmona...) réactualisent la question d'une logique des actions non logiques, en explorant les fondements imaginaires du travail d'agriculteur, ou leurs réponses à des situations "paradoxaes"; du côté des sociologues, JP.Darré insiste sur "les façons de voir les choses qui commandent et justifient, aux yeux des acteurs, leurs façons d'agir", d'autres, conservant un point de vue plus macrosociologique (S.Maresca, J.Remy...), insistent pour leur part sur le "développement" en tant que travail, activité symbolique complexe, au travers de laquelle certains groupes sociaux particuliers se posent, et se distinguent à la fois, comme

représentants légitimes de l'ensemble de la "profession" agricole; et les agronomes, quant à eux, lorsqu'ils reprennent à Leroi-Gourhan (comme le fait JP. Deffontaines, notamment) la notion de "fait" technique, en insistant donc sur la part d'activité autonome qui caractérise les opérations productives mises en oeuvre par les agriculteurs, s'inscrivent aussi dans ce mouvement.

La réévaluation de la "pratique", de la diversité des pratiques - opposée, à tort ou à raison, aux schématismes d'un strict déterminisme technico-économique -, est sans doute donc, dans ce secteur d'études, plus active encore qu'ailleurs. Mais pour être d'actualité, une telle tendance n'en va pas pour autant de soi. Elle mérite au moins d'être réfléchie, et c'est à une telle réflexion que devait s'employer notre commission.

Au vu des projets de "communications" reçus avant le colloque, deux axes de réflexion semblaient se dessiner pour nos travaux.

Le premier renvoyait à l'exploration de la signification même du terme de "pratique". Au delà de la commodité, c'est à dire surtout de la capacité d'évocation, d'un terme de plus en plus fréquemment utilisé, il s'agissait de préciser à la fois à quel objet de recherche, et à quels intérêts de connaissance, correspond exactement ce recours à la notion de pratique. Nous nous sommes donc, d'abord, interrogés sur les usages différents que peuvent faire de ce terme des chercheurs de disciplines (et d'orientations théoriques) diverses, sur les rapports, également, que

peuvent entretenir ces différentes conceptions avec les usages courants de la notion de pratique, la façon dont elle fonctionne pour des "techniciens", des "administratifs" ou des "politiques" du développement, notamment.

Le deuxième axe de réflexion que nous pouvions envisager concernait les méthodes et outils d'investigation adéquats à l'étude des pratiques, des techniques et de leurs rapports. Autrement dit, une fois définie la pertinence de la notion de pratique comme objet d'analyse, restait à préciser à quelles conditions, et comment, cet objet pouvait être appréhendé. Sur ce point, cependant, la discussion est restée assez limitée, et si nous avons bien abordé des questions de "méthodes", c'est dans une perspective assez particulière: celle des effets de l'émergence de la notion de "pratique" sur notre façon d'approcher le problème de la "pluridisciplinarité", d'une part, celui des rapports entre la recherche et le développement agricole (en tant qu'intervention dans un champ social), d'autre part.

C'est donc autour de ces deux points - la question des objets de recherche et des intérêts de connaissance auxquels renvoyait, pour les participants à la commission, la notion de pratique, et celle des effets de l'émergence de cette notion sur les méthodes de recherche et d'intervention en matière de développement agricole - que s'ordonnera le résumé que je vais tenter de nos débats.

1. QUESTIONS DE DEFINITION

En ce qui concerne le premier point, c'est à partir de la présentation, faite par JP.Deffontaines, de ce que l'on pourrait appeler la "généalogie" de la notion de pratique chez les agronomes, que le débat s'est engagé. Je reprendrai donc ici, pour commencer, les grandes lignes de son intervention.

Techniques, pratiques...le point de vue d'un agronome

Pour JP.Deffontaines, l'émergence de cette notion, chez un certain nombre d'agronomes, renvoie à une double nécessité.

Nécessité, en premier lieu, pour aborder les problèmes de fonctionnement de systèmes relativement globaux - les exploitations agricoles -, de dépasser les objets techniques élémentaires que sont le "profil cultural" ou la "ration alimentaire", pour "se rapprocher de l'acteur", c'est à dire remonter, en amont de l'acte technique et de ses effets sur le milieu, vers l'interprétation, par l'agriculteur, de l'état du milieu sur lequel il doit agir, interprétation qui va commander ses "décisions" techniques.

Nécessité, en second lieu, pour décrire la réalité de ce que font les agriculteurs, de sortir des "catégories classées dans les techniques" de culture ou d'élevage, des catégories "normalisées, traditionnellement

reconnues, indiquées dans les ouvrages".

"Donc, un rapprochement de l'acteur, d'une part, dans un système englobant, le niveau de l'exploitation, et, d'autre part, dans des milieux où les techniques n'avaient pas d'équivalence claire, je dirais, dans les normes techniques...Il nous fallait, quand nous parlions de ces activités, un terme...C'est vrai que le terme de pratiques s'est un peu imposé à nous - pourquoi, ça, je ne sais pas exactement - parce que, je crois quand même que derrière le terme lui-même, par rapport au terme "techniques", on se rapprochait de l'acteur, donc on remontait en quelque sorte vers les causes, vers les origines, et puis, d'autre part, ça nous permettait de parler de pratiques très globales, par exemple, nous parlions de pratique de surveillance, de pratique d'aménagement du territoire du berger, des pratiques, donc quelque chose qui était très global."

En fait, ce recours au terme de pratiques s'est rapidement avéré ambigu: "c'est à dire que, comme tout terme qui arrive dans un groupe, on commence à l'utiliser, puis finalement, chacun le prend un peu à sa façon, et on s'est rendu compte que nous utilisions le terme dans deux sens très différents...On s'est rendu compte que certains le prenaient d'une façon très proche de l'acte technique, c'est à dire la façon de faire - comment est réglée une charrue pour le labour, comment on distribue une ration alimentaire, le matin, à une vache laitière -, comment, c'est à dire, avec quoi, par quels gestes - c'est très proche d'une vision ethnologique de l'acte -...Et l'autre qui était beaucoup plus en termes de gestion,

d'organisation, la notion se rattachant beaucoup plus à un domaine économique."

Dès lors, on s'est trouvé amené à distinguer ce que JP.Deffontaines appelle des "pratiques d'exécution" et des "pratiques de gestion", les premières renvoyant à des "pratiques "au sens ethnologique, qui sont très proches de la façon de faire un acte technique, et qui diffèrent d'un agriculteur à un autre, pour une opération technique, l'opération technique étant vraiment l'acte élémentaire que nous retenons, qui est évaluable agronomiquement", et les secondes renvoyant à une approche plus économique, à "l'organisation d'un certain nombre de facteurs de production, que ce soit du territoire, du matériel, de l'argent...".

Deux types de pratiques que l'on peut croiser avec d'autres concepts d'agronomes, comme ceux, introduits par Sébillotte, de "séquence" et d'"itinéraire" techniques: les "pratiques d'exécution" étant la façon dont un agriculteur, sur une parcelle, réalise les "séquences techniques" dont l'enchaînement est constitutif d'un "itinéraire technique" donné, et les "pratiques de gestion" étant l'organisation d'une opération, ou d'une combinaison d'opérations techniques, sur l'ensemble des parcelles de l'exploitation.

Et pour JP.Deffontaines, cette possibilité de croisement, parce qu'elle permet de ne pas "décrocher", de ne pas prendre trop de distance - et donc de maintenir le dialogue - avec "les gens qui raisonnent "technique", est essentielle.

Du coup, plutôt que de parler de "pratiques", il semblerait que la notion de "fait technique", empruntée à Lerol-Gourhan, s'avère, pour les agronomes, plus pertinente, plus opératoire: "cette notion de fait technique paraît être, par rapport à celle de pratique, plus proche des mécanismes qui concernent soit le milieu, soit la production. On a déjà fait un pas vers l'acteur, mais plus petit qu'avec la "pratique". Dans le fait technique, il y a le verbe faire, on est proche du verbe, c'est le "faire" technique. Donc, avec le fait technique, on progresse, mais à plus petits pas, vers la façon de faire, qu'avec le terme de pratique. Il me semble que la notion de fait technique se situerait entre la notion de technique, au sens classique de l'agronome, et la pratique, avec l'idée qu'il faut que nous nous y dirigeons, mais progressivement."

La discussion qui a suivi cette intervention s'est alors organisée selon deux axes: une critique, d'abord, des présupposés - des significations sociales, et des effets sociaux, principalement - de la distinction ainsi opérée entre "techniques" et "pratiques", un débat, ensuite, sur la pertinence même de la notion de pratique - comme objet de recherche possible -, et sur les conditions d'un usage un peu rigoureux, contrôlé ("scientifique" ?) de ce terme.

Deux axes de réflexion suivis en parallèle, le plus souvent, mais que, pour des raisons de commodité, je présenterai successivement.

Discussion critique

La critique du point de vue exprimé par JP.Deffontaines a porté sur deux points, essentiellement: le fait que la distinction opérée par les agronomes entre "pratiques" et "techniques" se donne à voir comme une distinction avant tout "négative" , d'une part, la dimension "individualisante" - ou pour le moins "particularisante" - associée à l'usage du terme de "pratiques", d'autre part.

le recours à la pratique: une disqualification de la compétence technique des agriculteurs ?

Telle que décrite par JP.Deffontaines, l'émergence, chez les agronomes, de la notion de pratiques semble, en effet, s'être faite d'abord "par défaut". Ce sont les insuffisances des catégories techniques existantes qui ont provoqué le recours au terme de "pratiques" . Et celui-ci, en quelque sorte, se trouve recouvrir tout ce qui demeure résiduel, tout ce qui résiste à une lecture strictement technique de ce que font les agriculteurs.

D'une certaine façon, donc, on ne sort pas d'un point de vue technique sur les choses - puisque celui-ci demeure le point de référence -, et, à la limite, on peut se demander (B.Lemery) si le terme de "pratiques" n'est pas, pour les agronomes, un moyen commode de désigner ce

dont ils ne peuvent pas encore rendre compte "techniquement"...

Mais que signifie, alors, le recours à un qualificatif "différent"? Pourquoi renvoyer à un autre registre que celui de la technique ce que "font" les agriculteurs ?

Pour JP.Darré, s'il était nécessaire de trouver un terme qui ne soit pas "technique", "c'est qu'il y a une séparation qui est faite entre ce qui est la technique, et qui est ce que disent les techniciens, et ce qui est la pratique, et qui est ce que font les agriculteurs. Comme il est facile de voir que ce n'est pas la même chose, on a eu tendance à chercher un autre terme. Mais on aurait pu inverser la proposition et dire: si, quand nous observons ce que font des agriculteurs ou des éleveurs, on ne trouve pas des moyens de description technique dans ce qu'on appelle communément la technique, alors ça veut dire qu'il faut faire rentrer dans la technique d'autres moyens de description. Ça ne signifie pas forcément qu'il faut trouver un autre mot que technique. Les ethnologues, par exemple, d'une façon générale, parlent de techniques, sans se soucier de savoir s'il s'agit bien de "techniques" ou de "pratiques", parce que, sur les terrains dans lesquels ils travaillent, il n'y a pas, le plus souvent, de techniciens pour dire aux gens ce qu'il faut faire. Donc, la question ne se pose pas, pour eux cette opposition techniques/pratiques n'a pas lieu d'être", et si elle est apparue "dans l'observation dans nos pays, c'est parce qu'il y avait des techniciens, porteurs de la technique, celle qui avait le droit de se nommer comme ça"

La distinction, ainsi, entre "techniques" et "pratiques", telle qu'élaborée et utilisée par les agronomes, ne renvoie-t-elle pas, dans ces conditions, à une acceptation non critique de la différenciation sociale, de la différence de positions sociales, existant entre techniciens et agriculteurs (ceux qui savent, et qui, de l'"extérieur", désignent au nom de ce savoir ce qui est technique et ce qui ne l'est pas, d'un côté, et ceux qui exécutent, "à leur façon", qui n'est pas toujours la bonne, comme on sait, de l'autre...)?

Comme le souligne J.L.Coujard, parler des "pratiques" des agriculteurs, n'est-ce pas nier qu'ils mettent en oeuvre des techniques, même s'ils les ont inventées, s'ils les ont adaptées", et renforcer par là le statut du technicien comme seul détenteur du savoir légitime ?

Et, de façon symétrique (B.Lemery), opposer les "pratiques" des agriculteurs à la "technique" des techniciens, n'est-ce pas, également, fermer l'accès à toute réflexion sur ce que font "pratiquement" ces derniers eux -aussi, sur ce qui n'a rien de "technique" dans leurs interventions (leurs fonctions sociales d'encadrement etc...)

A cela, C.Auricoste, notamment, oppose ce que l'on pourrait appeler la fonction essentiellement "heuristique" de la distinction techniques/pratiques: loin d'enfermer les agriculteurs dans le mutisme et le mystère de façons de faire qui sont, simplement, ce qu'elles sont, cette distinction est une incitation pour les agronomes, et, plus généralement, les "techniciens", à dépasser les catégories de pensée qu'ils emploient

couramment, à intégrer le fait que les agriculteurs doivent avoir, quand même, de bonnes raisons de faire ce qu'ils font, et à prendre en compte ces raisons.

Mais ce caractère opératoire suffit-il, à lui seul, à justifier son maintien ? Cela n'est pas évident, d'autant qu'un autre aspect de l'approche proposée par JP. Deffontaines a suscité la discussion.

le recours à la pratique: "se rapprocher de l'acteur", mais quel acteur ? l'auteur d'une décision individuelle ou l'acteur social ?

Pour JP. Deffontaines, on l'a vu, la notion de pratique répond à la nécessité de se "rapprocher de l'acteur", à la nécessité de prendre en compte, dans l'analyse de ce que font les agriculteurs (en deçà de l'adéquation des opérations - ou des séquences - techniques qu'ils mettent en oeuvre, aux objectifs de production qu'ils poursuivent), le "feed-back milieu-acteur", l'interprétation, par l'agriculteur, d'un certain nombre d'indicateurs de l'état du milieu, en fonction desquels il va "choisir" les actes techniques à effectuer.

Et l'intérêt de la notion de "fait technique" - et de celle de "degré du fait" - réside, alors, dans la possibilité de coller au plus près de l'adaptation particulière d'une technique "générale" - par exemple, l'ensilage -, à des conditions d'exécution appréhendées de façon de plus en plus localisée - par exemple, l'ensilage en Lorraine, opposé à

l'ensilage en Bretagne, et, à l'intérieur de la Lorraine, l'ensilage dans tel village, opposé à l'ensilage dans tel autre village, et dans un même village, l'ensilage pratiqué par tel agriculteur, opposé à celui pratiqué par tel autre, etc. -.

Mais dans une telle perspective, à nouveau, a-t-on jamais à faire à autre chose qu'à un simple processus d'adaptation de ce qui reste une technique "bien définie" (l'ensilage, en l'occurrence) ?

Et dans quelle mesure se rapproche-t-on véritablement de l'"acteur", puisque celui-ci ne fait jamais que des variations - conditionnées par les particularités de son milieu, qui plus est -, sur un processus qui s'impose à lui de façon, en quelque sorte, "naturelle" (la "fonction universelle de l'ensilage, qui consiste à mettre de côté un fourrage humide, et à le conserver humide, par une certaine technique", dans l'exemple de JP. Deffontaines, plus généralement, la "tendance technique", opposée au "fait technique", pour reprendre ici le cadre conceptuel de Lerol-Gourhan).

Comme le note, en effet, JP. Darré, "si le milieu dit ce qu'on ne peut pas faire, il ne dit pas du tout ce qu'on va faire. L'observation du milieu permet de déterminer tout ce que, en tout état de cause, l'agriculteur n'aurait pas pu faire, mais ça ne détermine pas de façon suffisante ce qu'il va faire. C'est à dire qu'il va falloir faire appel à d'autres déterminants, à la compréhension d'autres phénomènes, pour comprendre ce qu'il fait effectivement".

Or, le modèle explicatif qui consiste à rendre compte des particularités des façons de faire des agriculteurs, à partir de l'interprétation "individuelle", par chaque agriculteur, des contraintes de "son" milieu, s'avère ici extrêmement limitatif, dans la mesure même où il interdit, pratiquement (!), de comprendre dans quel cadre d'interprétation (préalable...) s'inscrivent les "choix" de l'agriculteur.

Paradoxalement, à vouloir ainsi se rapprocher de l'acteur, ne perd-t-on pas de vue ce qui le constitue, précisément, en tant qu'acteur, c'est à dire un certain sens visé, collectivement, socialement élaboré ?

Et, là encore, l'usage du terme de "pratiques", ne se révèle-t-il pas davantage source de confusion que moyen de clarification ? Utilisé sans contrôle, drainant donc tout un ensemble de conceptions épistémologiques et sociologiques non critiquées, ne finit-il pas par déboucher sur l'impossibilité d'un véritable travail de recherche interdisciplinaire ?

Comme le souligne JP.Darré, ce n'est pas lorsque l'agronome "décide qu'il est à la fois l'ethnologue, le sociologue, l'économiste et l'épistémologue", que les choses peuvent avancer: seule la confrontation de ce que peuvent, respectivement, dans leur domaine, une analyse, technique, des contraintes et des possibilités du milieu, et une analyse, sociologique ou économique, des contraintes et des possibilités liées aux systèmes d'échanges et d'interaction dans lesquels l'agriculteur se situe en tant qu'acteur social, saurait ici être véritablement productive.

Mais, dans ces conditions, qu'en est-il de la distinction entre

"techniques" et "pratiques", conserve-t-elle une réelle signification?

J'en viens là au second axe de la réflexion provoquée par l'intervention inaugurale de JP.Deffontaines.

La notion de pratique: quelle pertinence scientifique possible ?

La notion de "pratique" est-elle susceptible de constituer un réel objet de recherche, et un objet de recherche spécifique ? Les participants ont sur ce point des positions diverses.

Pour les agronomes (JP.Deffontaines, C.Auricoste), on l'a vu, malgré toutes ses ambiguïtés, cette notion semble présenter surtout l'intérêt de tirer l'attention des chercheurs - et des techniciens - sur tout un champ d'activités autonomes des agriculteurs, dont l'exploration et la compréhension s'avèrent indispensables pour une analyse un peu fine de la manière dont ils mettent en oeuvre (dont ils appliquent ?) les techniques nécessaires à la production.

Mais au delà de cette fonction de désignation d'un problème (comprendre comment les agriculteurs s'y prennent pour faire ce qu'ils font), il n'apparaît pas que la notion de pratique soit dotée d'un statut théorique très précis: d'une certaine façon, JP.Deffontaines lui préfère celle de "fait technique", et pour C.Auricoste, quand il s'agit de préciser son contenu, c'est le concept de "représentations" (comprendre quelles représentations ont les agriculteurs de ce qu'ils doivent faire) qui est

mis en avant.

Pour JL.Coujard, JP.Darré et B.Lemery, un usage théoriquement contrôlé du terme de "pratique" suppose d'abord, à l'opposé de toute conception "réaliste", au sens où il y aurait des activités qui s'appelleraient des "pratiques", et d'autres qui seraient des "techniques" - ces catégories servant, qui plus est, à qualifier des activités attribuées, de manière privilégiée, à tel ou tel type d'acteur, par exemple, les agriculteurs d'un côté et les techniciens de l'autre -, de le renvoyer à une certaine façon d'analyser, à une certaine façon de lire, ce que font les agriculteurs (ou les techniciens, ou les chercheurs, ou tout autre acteur...).

Ainsi, JP.Darré se demande "si l'on ne clarifierait pas les choses, en réservant le terme de pratique - pour autant que l'on estime nécessaire de l'employer - à quelque chose qui désigne, de façon simultanée et indissociable, les actes techniques et les conditions sociales qui contrôlent ces actes et qui en découlent. C'est à dire que la pratique, comme objet construit, ce ne soit jamais une simple opération technique, mais toujours l'opération technique dans un système social, opérée par quelqu'un qui occupe une certaine position sociale, et de réserver le terme "technique" à ce qui est simplement l'observation telle que peut la faire un agronome ou un zootechnicien."

Mais, au delà de ce constat de départ commun, leurs points de vue ne sont pas exactement les mêmes.

S'il insiste sur la nécessité de "construire" la notion de pratique, JL.Coujard, en tant qu'économiste, ne lui reconnaît qu'une fonction que je qualifierais de "périphérique". Les "pratiques" ne sont pas, pour lui, un objet d'étude privilégié.

S'il est essentiel de ne pas faire un usage incontrôlé du terme, en qualifiant, notamment, de "pratiques", des activités des agriculteurs, certes complexes, et pas toujours formalisables, mais qui restent, en droit, releves d'une analyse technique (en tant que combinaisons de facteurs de production isolables), c'est parce que ce terme est "dans l'état actuel des choses, irremplaçable", mais au sens où il désigne "quelque chose qui est irréductible à un champ explicatif disciplinaire".

C'est parce qu'il ne croit pas "à l'homo economicus, dont on prétendrait expliquer le comportement par un mobile économique unique", alors que "chacun se règle à partir de l'économique, du symbolique, du social, du familial", de tout un ensemble de dimensions que l'on est incapable de "pondérer", que la catégorie de pratique "lui paraît bien utile": "parce qu'elle est le fourre-tout qui permet de manier quelque chose d'extrêmement empirique, et d'extrêmement pluridisciplinaire, que personne ne peut expliquer, et qui pour autant n'est pas dépourvu de logique".

Et pour lui, finalement, le concept de pratique - utilisé au sens de Bourdieu, c'est à dire la pratique comme extériorisation, mise en jeu,

par l'acteur des "systèmes de dispositions" (les "habitus") qu'il a "incorporés" à partir de sa position, et de l'expérience de sa position, sociale - a, principalement une fonction de "médiation": il est ce qui lui permet "l'articulation d'une problématique "macro", marxiste, avec ce que l'expérience très individuelle donne à penser des libertés et des singularités, avec ce que se représente chacun dans ce qu'il fait, ce qu'il décide, et ce qu'il ne décide pas..."

Pour JP.Darré et B.Lemery, par contre, la notion de pratique peut bien constituer, dans les faits, un objet de recherche précis et délimitable.

Même s'il a, pour sa part, "complètement abandonné le terme de pratique", trop ambigu, trop chargé de connotations vagues, lui préférant celui de "techniques locales", il existe bien, pour JP.Darré, un champ d'étude particulier, un niveau de "description" spécifique, qui consiste à envisager ce que font les agriculteurs, non pas seulement en termes de chaînes opératoires (c'est là le point de vue technique), mais en référence à "leur position sociale, ou aux conditions sociales dans lesquelles ils opèrent et aux effets sociaux de leurs opérations".

Plus précisément, la compréhension de ce que font les agriculteurs suppose, pour lui, l'analyse des cadres d'interprétation - du point de vue sur les choses et des normes qui lui sont associées - à partir desquels ils organisent leurs activités techniques. Et ces cadres d'interprétation sont

une production sociale, ils sont le produit des discussions, des réseaux de dialogue, au travers desquelles s'opère, en permanence, l'ajustement de leurs façons de voir et de leurs façons de faire: l'étude de ce processus-là - la construction sociale de la réalité technique, pourrait-on dire - constitue bien, alors, un objet de recherche défini (quel que soit le nom qu'on lui donne...).

B.Lemery, en ce qui le concerne, considère que le terme de pratique peut être maintenu, pourvu qu'on limite son utilisation à une acception théorique très précise.

Reprenant la conceptualisation proposée par J.Habermas (dans son essai "La technique et la science comme idéologie"), c'est à dire la distinction entre "technique", entendue comme "activité rationnelle par rapport à une fin" - recherche de l'efficacité maximum dans la poursuite d'objectifs définis -, et "pratique", entendue comme "activité communicationnelle" - élaboration d'un sens commun sur ce qu'il convient de faire -, il suggère que l'on peut, dans ces conditions, parler, à propos de la pratique, d'un objet d'étude spécifique: l'analyse des processus d'interaction - et tout spécialement des échanges quotidiens - au travers desquels individus, ou groupes sociaux, élaborent (s'assurent et se réassurent d') un champ de significations, en fonction duquel, seulement, quelque chose comme une activité technique, c'est à dire la poursuite de "certains" objectifs, une certaine visée de transformation du réel, peut se développer.

Si "techniques" et "pratiques" renvoient à des points de vue différents, à deux dimensions distinctes selon lesquelles peut s'analyser ce que font les agriculteurs, si ce sont des objets de recherche construits différemment, la question se pose, alors, de leurs modalités d'articulation (modalités existantes, possibles, souhaitables...), et la question aussi, plus généralement, de ce qu'ils peuvent apporter à la compréhension, et à la maîtrise, des processus du "développement" agricole...

C'est là le deuxième point autour duquel ont tourné les discussions dans notre commission.

2. QUESTIONS DE "METHODES"

Quelles sont, donc, les conditions d'une réelle "coopération" (pour reprendre les termes de JP.Darré) entre chercheurs de disciplines différentes - c'est à dire, entre "agronomes" (au sens large) et chercheurs en "sciences sociales", principalement -, d'une part, entre chercheurs et "praticiens" du développement, d'autre part?

A cette double question, on ne saurait prétendre que notre réflexion ait apporté de réponses définitives. Quelques repères, cependant, ou quelques indications, peuvent être ici retenus.

Pluridisciplinarité, Interdisciplinarité...

Quelle que soit exactement sa pertinence scientifique, le recours à la notion de pratique s'accompagne d'un certain nombre de glissements entre disciplines de recherche. Se "rapprochant de l'acteur", des agronomes (et des économistes) se trouvent amenés à emprunter des concepts ethnologiques (le "fait technique"...) ou psychosociologiques (la "théorie de la décision"...)- le cas du SAD à l' INRA est, sur ce point, particulièrement intéressant, et il a constitué, avec le GERDAL, l'une des références principales au cours de nos débats -, tandis que des sociologues, dans une visée analytique fine des activités ordinaires de ceux qu'ils étudient, abandonnent "motivations", "projets" ou "valeurs", pour se centrer sur leurs façons de faire et de parler, en matière de culture du blé, d'alimentation du bétail ou de comptabilité...

Ces glissements, on l'a vu, s'opèrent le plus souvent dans une certaine confusion. Et la clarification - épistémologique - des objets d'étude respectifs des uns et des autres s'avère indispensable. Mais une telle clarification est-elle suffisante pour savoir, et pouvoir, travailler ensemble ? Sur ce point, la réflexion des participants à la commission s'est orientée selon trois directions: les problèmes de "statut", les problèmes de "compétence", et les problèmes d'"intérêts" de collaboration.

La question des statuts, introduite par M.Ehrlich, a été plus

évoquée que traitée: nous ne sommes guère allés plus loin que le constat des difficultés qu'entraînait, pour tout travail en commun, la situation d'échange inégal induite par les différences de reconnaissance sociale, de légitimité scientifique, qui caractérisent disciplines agronomiques (sciences "dures"...) d'un côté, et sciences sociales (sciences "molles"...) de l'autre.

S'il est vrai, en effet, que la collaboration entre disciplines ne saurait aller de soi, et que, dans la mesure où celles-ci travaillent sur des objets qui ne sont pas les mêmes, qui ne sont pas construits de la même façon, elle ne peut renvoyer qu'à une forme de "négociation" sur des objets intermédiaires, il est évident que cette négociation suppose, au préalable, l'acceptation de l'existence de deux points de vue (au moins) également "valables". Et il est évident, aussi, que cette acceptation préalable ne se rencontre pas toujours, et que c'est là une situation avec laquelle il faut compter (l'enfermement, du côté des sciences sociales, dans une certaine forme de "réactivité" (B.Lemery) n'apparaissant pas, cependant, comme le meilleur moyen d'en sortir...).

Plus précise, la question des compétences mobilisées et mobilisables dans le cadre de "programmes" de recherche se définissant explicitement en référence à des objets complexes - par exemple les "pratiques" des agriculteurs, au sens des agronomes -, a retenu davantage notre attention.

C'est à partir de l'expérience de C.Auricoste, au SAD, que cette question a été discutée. Présentant cette expérience, elle a insisté sur les problèmes d'identité, pourrait-on dire, que lui posait une démarche d'observation et de collecte d'informations tellement globale - au sens où se trouve visée, à la limite, la totalité des comportements d'un agriculteur (ses activités techniques de production, ses représentations professionnelles, sa situation familiale etc.) - que le chercheur finit par ne plus savoir où il en est et ce qu'il fait: "la relation devient tellement importante qu'elle prend le dessus...sur l'objectif d'étude du départ. Parce qu'il y a trop d'éléments qui rentrent en compte. C'est une situation où on ne se situe pas. Parce que, quelque part, on veut obtenir des informations, et, en même temps, pour obtenir cette information, on fait l'impasse sur ce qu'on est réellement. On finit par ne plus se situer (par rapport à l'agriculteur, par rapport aux techniciens, également, qui peuvent intervenir chez lui) et donc, du coup, par ne plus se situer par rapport à d'autres disciplines aussi".

D'où l'interrogation sur les moyens nécessaires pour sortir de cet état, et l'appel aux sciences sociales en tant que susceptibles de fournir, notamment, des moyens de régulation du type de relation très particulière aux agriculteurs induite par cette volonté d'approche globale du "système exploitation-famille"; que ce soit au travers de l'acquisition, par l'agronome, d'une compétence multiple (formation aux "méthodes" des sciences sociales), ou au travers d'un "travail à deux", l'essentiel étant

de parvenir à échapper à l'enfermement dans une relation que l'on finit par ne plus pouvoir que "vivre" seulement, sans plus parvenir à l'analyser.

Et c'est la fonction ainsi assignée aux sciences sociales qui a été principalement discutée, alors. Indépendamment du fait que l'acquisition d'une compétence multiple est apparue à nombre des participants plutôt illusoire (renforçant, qui plus est, l'idée que, si tout le monde ne peut pas s'improviser agronome, tout le monde pourrait être, au moins "un peu", sociologue - on retrouve là les problèmes de statut -), le problème n'est-il pas la réduction, dans cette perspective, des sciences sociales à de simples techniques de collecte d'information (l'entretien...) et de gestion des "relations humaines" (régulation de la relation enquêteur/enquêté...)?

En d'autres termes, peut-il y avoir coopération entre deux disciplines, ou deux ensembles de disciplines, sur la base de l'"instrumentation" (B.Lemery) de l'une par l'autre, que l'on envisage les sciences sociales comme de simples moyens à la disposition de l'agronome pour atteindre "son" objet, ou que l'on envisage, à l'inverse, les disciplines agronomiques - leur mode de construction d'objet, leur mode d'intervention auprès des agriculteurs... - comme simple support pour la réflexion "critique" des sciences sociales appliquées à l'étude du développement agricole ?

Seul, à nouveau, un véritable processus de négociation entre des points de vue disciplinaires considérés "au même niveau", c'est à dire à

celui de leurs objets d'étude respectifs, saurait être ici productif. Mais quelles pourraient en être les conditions de mise en oeuvre effective ?

Parler de coopération entre disciplines renvoie à la question de la constitution d'intérêts de connaissance "communs" à ces disciplines. Alors, quels pourraient être ces "intérêts" ?

Si l'on s'en tient à la connaissance "pure", on ne voit pas très bien quelle articulation pourrait être trouvée entre disciplines agronomiques et sciences sociales. Comme le souligne JP.Darré, tant qu'il ne s'agit que "d'observer comment sont faites les choses, de les analyser et de les interpréter" à l'intérieur d'un cadre disciplinaire donné, en référence aux seuls critères de validité ayant cours dans une communauté scientifique, il n'y a pas de problèmes: "tout le monde nous autorise à ça, éventuellement en pensant que (ce que font les autres) ça ne sert à rien, mais en tout cas, c'est autorisé".

Vus sous cet angle, tous les objets de recherche correctement construits sont légitimes, mais parce que tous sont également légitimes (et c'est là que la question du "statut" différent dont est dotée telle ou telle discipline apparaît relativement secondaire...), parce que tous se valent, il n'y a pas, a priori, de raisons de les confronter, si ce n'est par simple curiosité intellectuelle, ou, par souci de recherche de concepts, de modèles ou de méthodes "transférables", pour résoudre telle ou telle difficulté que l'on n'arrive pas à traiter dans l'état actuel de sa

discipline, à un moment donné.

Ce qui est ressorti, donc, de la discussion, c'est que seule une forme d'interpellation commune, une même question posée - de l'extérieur, nécessairement - à ce que peuvent, respectivement, ces points de vue disciplinaires distincts et disjoints, saurait enclencher entre elles un processus de négociation.

Pour JP.Darré, ainsi, "le lieu de la négociation, c'est peut-être justement d'essayer de comprendre et d'analyser quel est le point de vue de l'agriculteur. C'est à dire (que la question c'est) comment est-ce que nous pouvons coopérer pour expliciter le point de vue de l'agriculteur que l'agriculteur n'explique pas lui-même...à travers l'observation de ses pratiques, et à travers d'autres moyens d'investigation, tels que l'entretien ou différents types d'observation..".

Mais ce serait alors une forme d'"intervention" dans un champ social commun, ici, le développement agricole, qui constituerait la condition essentielle d'une collaboration interdisciplinaire: par où nous retrouvons la question des rapports entre la recherche et l'action, entre la recherche "sur" le développement agricole, et l'action "dans" le développement...

Recherches sur, interventions dans, le développement agricole...

Dans nos discussions, c'est J.L.Coujard qui a introduit cette question, et je partirai, dans la dernière partie de ce compte-rendu, de la formulation qu'il lui a donnée.

"Est-ce que le développement agricole est l'affaire des chercheurs autrement que comme objet de connaissance ? Pourquoi s'en mêlent-ils ? Pourquoi prétendent-ils le renouveler, que ce soit à travers les objectifs du SAD, ou à travers les opérations du GERDAL ? Finalement, qu'est-ce que cet empiètement des chercheurs qui veulent avoir une pratique de développement, quelle en est la légitimité, et quel est le prix à payer pour se faire accepter par ceux qui sont les tenants légitimes de ce développement, quel est le prix théorique ?"

En d'autres termes, prétendre que seule une certaine forme d'intervention de chercheurs de disciplines différentes dans le développement serait susceptible de leur permettre de coopérer pour une meilleure compréhension de ce que font les agriculteurs, n'est-ce pas là fonctionner sur une illusion, "l'illusion qu'il peut y avoir une sorte de continuum entre le travail scientifique, dans sa dimension la plus théorique, et puis une pratique qui serait la réalisation, dans le développement, de ces conceptions théoriques" ?

Et le risque n'est-il pas, ici, d'autant plus grand, comme on l'a souligné dans le débat, que l'on vise précisément une théorie (globale...)

de la "pratique" des agriculteurs ? Au travers de l'élaboration d'une telle théorie, n'est-ce pas le fantasme de la maîtrise totale, ou, en tout cas, d'un contrôle plus efficace, sur ce qu'ils font, que l'on poursuit, renforçant ainsi (objectivement...) les formes de domination qui s'exercent déjà sur eux ? Autant que comme instruments d'analyse, les notions d'approche globale, de système exploitation, par exemple, ne fonctionnent-elles pas déjà, dans les discours et les procédures du "développement" (plans de développement, procédures d'aide à la décision...), comme instruments de légitimation des "prescriptions" qui leur sont faites ?

Si la coopération interdisciplinaire pour une meilleure compréhension de ce que font les agriculteurs (et des conditions de leur "développement", donc...) suppose alors, malgré tout, une recherche "appliquée", il importait, pour le moins, de s'entendre sur le sens à donner à cette "application". Ce sont donc les grandes lignes d'une discussion sur l'"utilité" de la recherche (en sciences sociales, notamment) que je retracerai ici, pour conclure.

En regard de l'interpellation de J.L.Coujard, deux positions, très tranchées, se sont manifestées.

Pour M.Ehrlich, l'application des résultats de la recherche à l'action va, en quelque sorte, de soi: "la compréhension des phénomènes sociaux devrait nous permettre de pouvoir agir sur le développement", et,

dans la mesure où les "modèles abstraits" qu'élabore le chercheur sont véritablement scientifiques, c'est à dire, finalement, "généralisables", ils s'appliquent, en droit, à toutes les situations concrètes (modulo une certaine adaptation...), "avec les modèles, on peut prévenir, améliorer, la décision sur une application concrète".

Mais, comme le souligne JP.Darré, c'est accepter là "l'hypothèse que la rationalité des sujets dans la vie quotidienne a quelque chose de suffisamment commun avec la rationalité scientifique", or cette hypothèse est, pour lui (comme pour JL.Coujard...) rien moins qu'évidente: tout point de vue sur la réalité, le point de vue scientifique y compris, est un point de vue socialement construit, et aucun point de vue ne saurait être automatiquement transférable d'un acteur à un autre, ce qui ne veut pas dire que tout transfert est impossible, mais que le transfert lui-même doit être, aussi, socialement construit et aménagé.

L'une des questions, précisément, qu'essaye de traiter le GERDAL, c'est de savoir "comment le dialogue peut-il se poursuivre entre des gens qui ont des modes de rationalité différents". Et poser le problème de la sorte, c'est donner à l'intervention de la recherche dans le développement une toute autre signification que celle de la définition de la juste ligne à suivre.

Parler, en ce sens, de recherche "appliquée", c'est parler d'une recherche "expérimentale", de la mise à l'épreuve des faits des hypothèses

théoriques sur lesquelles on s'appuie, et non pas du transfert direct, dans la pratique, de "modèles" théoriquement élaborés.

Comme le souligne ainsi JP.Darré, "la question centrale que l'on essaie de résoudre au GERDAL, c'est celle-là: est-il possible de réduire la division du travail telle qu'elle est conçue entre techniciens et agriculteurs ? C'est à dire, peut-on mettre en place un dispositif de caractère expérimental, et, en examinant, ensuite, les effets de ce dispositif, conçu, effectivement, en fonction d'un ensemble théorique, essayer de voir si cela modifie effectivement quelque chose aux conditions de dialogue entre techniciens et agriculteurs...et cela, ça ne signifie pas qu'on se dit "on va tout modifier dans le développement"...".

Ce dont il s'agit, seulement, donc, c'est de "faire en sorte que certaines questions puissent être posées, et non pas de dire comment ces questions doivent être résolues" (B.Lemery). Et, ce faisant, il apparaît possible d'échapper au (faux?) dilemme: connaissance "pure", mais inutile, ou connaissance "appliquée", mais pervertie par sa compromission avec des intérêts toujours particuliers, trop particuliers...

Poser le problème de l'utilité de la connaissance, ou de son application, en termes d'"interaction", c'est à dire, non pas en termes de "prescription" - dégager, sur la base d'une analyse théorique, ce qu'il faut faire -, mais en termes d'élaboration de "dispositifs" - d'aménagement de temps et d'espaces sociaux - de confrontation, à l'intérieur desquels une diversité de points de vue, et les hypothèses d'action, notamment,

issues de la recherche, puisse s'expérimenter, c'est peut-être là le sens à donner à l'intervention des chercheurs "dans" le développement...

Participants cités :

Catherine Auricoste
Jean-Louis Coujard

Technicienne INRA
Maître de Conférences
ENSAIA Nancy

Jean-Pierre Darré

Ingénieur de recherche
CNRS-GERDAL

Jean-Pierre Deffontaines
Marianne Ehrlich

Directeur de Recherche
INRA SAD

Marianne Ehrlich

Ingénieur de Recherche
INRA SAD

Bruno Lemery

Assistant ENSSAA Dijon

LES REPONSES DES AGRICULTEURS AUX CHANGEMENTS
LA MARGE D'AUTONOMIE DANS L'ELABORATION
ET
LA POSSIBILITE DE LEGITIMATION
DES PROJETS DES AGRICULTEURS

Charles SUAUD

Les échanges qui se sont engagés dans le cadre de la commission B - souvent de manière éclatée - se comprennent plus aisément quand on les rapporte à leurs conditions de production. Le nombre (près de vingt personnes) et la diversité des participants n'ont pas manqué de poser les problèmes fréquemment observés dans ce genre de situation. Chaque intervenant s'approprie la question débattue en la traduisant dans la logique de sa propre pratique et il faut toute la magie du langage pour rendre continue et homogène une discussion qui, en réalité, se déroule sur des plans différents sans qu'une véritable rencontre des points de vue ne s'effectue. Ces mécanismes ont d'autant plus joué que le faible nombre . . . de contributions écrites ainsi que la conduite de la commission qui a consisté à proposer un ordre de questions, ont contribué à transformer les prises de parole en une série de positions personnelles parfois difficilement contrôlables empiriquement. Les conditions institutionnelles de convocation du colloque ont par ailleurs induit une sorte de dédoublement de l'objet d'étude . Si le thème de la commission portait sur "les conditions permettant aux agriculteurs de fournir des solutions adaptées à leurs buts" et donnant de véritables "possibilités de légitimation de leurs projets", le fait que le GERDAL soit l'instance invitante a suffi à obliger les intervenants à se situer par rapport "aux recherches du GERDAL" alors que, de manière délibérée, celles-ci ne figuraient explicitement au programme d'aucune commission.

De même que la mise en place d'un groupe GERDAL dans une commune rurale peut devenir un élément analyseur des catégories de pensée et d'action des agriculteurs en matière de développement, une sociologie du "colloque GERDAL" permettrait sans doute d'expliciter certaines règles de fonctionnement du champ de la recherche et plus spécialement du sous-espace de la sociologie rurale. D'une certaine manière, le colloque a effectué un travail d'officialisation et d'imposition de problématique qui, comme cela se passe toujours, se réalise au prix d'une réification, d'une chosification de la théorie ("le GERDAL dit, pense que..."). Sans en savoir beaucoup plus sur les recherches effectives menées par le GERDAL, les participants pouvaient au moins retirer de la discussion l'idée qu'une théorie spécifique existait, avec ses concepts, ses terrains de recherche, ses productions. Une observation attentive du comportement des participants révélerait également que la spécificité des intérêts des chercheurs ne se trouve nullement altérée lorsque ces derniers sont engagés dans une recherche-action dans laquelle d'autres catégories d'agents sociaux sont impliqués et sensés y trouver d'incontestables profits. Les analyses convaincantes de J.P.DARRE expliquant comment le sens des mots varie d'un groupe d'agriculteurs à l'autre suivant le point de vue adopté qui, lui-même, se rapporte aux pratiques¹, demandent à être appliquées au mot GERDAL. Lorsque des agriculteurs s'approprient l'institution GERDAL - donc le mot-, ils le font pour servir leurs intérêts propres, en marge des instances légitimes de développement, sinon contre elles. Lorsque des sociologues situés sur le terrain de la recherche pensent le développement agricole à partir d'un lieu appelé GERDAL, ils ne peuvent le faire qu'en concurrence avec d'autres sociologues engagées dans des problématiques institutionnellement marquées (CNRS, INRA, Université, enseignement agricole). Ainsi la double appartenance du GERDAL au terrain de la pratique et de la recherche fournit un cas exemplaire de retraduction de problèmes pratiques en problématiques théoriques susceptibles d'opposer entre eux des groupes de chercheurs (comme le mode de participation aux débats a pu le montrer durant le colloque) situés, dans l'espace de la recherche, dans des positions homologues à celles occupées dans leur espace professionnel par les fractions

1 - J.P.DARRE, La parole et la technique, l'univers de pensée des éleveurs du ternois, Paris, l'Harmattan, 1985, pp. 40-44.

d'agriculteurs auprès desquels ils interviennent et qui attirent le plus leur attention.

Ce type de lecture laisse à penser que les débats disent plus de choses que ce que les intervenants ont réellement exprimé. Il en va d'un colloque comme de toute recherche: l'explicitation des conditions sociales de production est la condition nécessaire pour en faire une instance "productrice de connaissances". Mais à propos, que s'est-il dit?

I - La diversification des lieux d'élaboration des projets des agriculteurs.

Un double déplacement s'est opéré au cours des débats par rapport à l'objet initialement dévolu à la commission. D'une part, il a moins été question des réponses apportées par les agriculteurs aux problèmes concrets auxquels ils sont confrontés que des transformations survenues dans le point de vue engagé par eux dans la recherche de ces réponses. D'autre part, l'attention n'a pas tant porté sur la diversité des solutions trouvées par les agriculteurs que sur la diversité des lieux, institutionnels ou non, dans lesquels ils se rassemblent et à partir desquels ils élaborent "les réponses aux changements actuels de situation", pour reprendre le titre de la commission. Ces analyses s'inscrivent tout à fait dans le prolongement de certains travaux de J.P.DARRE et d'observations faites par moi-même en d'autres circonstances, attestant qu'il existe une correspondance qu'il ne faudrait pas penser de manière trop mécaniste, entre le découpage géographique des zones à l'intérieur desquelles les agriculteurs se mobilisent, le type d'instance d'encadrement agissant sur ces territoires et les problématiques mises en oeuvre. Tous ces niveaux de réalité sont solidaires de sorte que privilégier une aire géographique d'intervention en matière d'encadrement de la paysannerie (le département, le canton, la petite région, la commune), c'est inmanquablement entrer en concurrence avec des institutions en place (SUAD, GVA, coopérative, etc.) et, du même coup, engager une lutte de points de vue dans la manière de concevoir le développement agricole. Comment s'effectue donc cette diversification des lieux à partir desquels les agriculteurs pensent et agissent?

Un premier constat a été dressé d'un processus d'individualisation dans la façon de poser les problèmes de la part d'agriculteurs plus autonomes et dotés de moyens économiques et culturels leur permettant de se comporter en producteurs d'avis autorisés. Pour intéressantes qu'elles soient, de telles observations ne valent que si elles reçoivent un début de vérification. Aussi

les analyses se sont-elles précisées pour distinguer deux sortes de stratégies mises en oeuvre dans la recherche de solutions, sans qu'il y ait eu suffisamment, et on peut le regretter, référence à des travaux empiriques précis.

1.1. - Le détournement des groupes de développement existants.

On aurait affaire d'une part à des agriculteurs appartenant à des groupes de développement reconnus (GVA, CRDA rattachés aux SUAD par exemple) et qui, à la limite, ne s'en "servent" pas. La seule réalité de ces groupes est de permettre la constitution de réseaux de relations assez larges à partir desquels vont se former des sous-groupes provisoires, sans existence officielle. Les agriculteurs qui en font partie ont une relative autonomie de fonctionnement et sont très fortement affranchis du local. Pour eux, l'identité professionnelle a pris le pas sur le sentiment d'appartenir à des réseaux locaux: ils sont inscrits sur un espace plus économique, plus abstrait que local et, pourrait-on dire, social. On touche là aux conditions objectives qui permettent de s'abstraire, dans tous les sens du terme, du groupe local de producteurs.

1.2. - L'invention de nouveaux lieux.

On assiste parallèlement à des tentatives de mise en place d'espaces nouveaux extérieurs aux groupes structurés existants. L'intérêt de la démarche pour les agriculteurs est double. D'une part, se soustraire aux contraintes de type administratif en faisant l'économie de constitution de bureaux, d'élections de présidents, etc. On les verra par exemple se constituer pratiquement en CUMA, mais sans lui donner un statut officiel. L'autre avantage est de permettre un élargissement des thèmes abordés, qui ne soient plus d'ordre strictement technique et économique mais ouverts à des problèmes "sociaux" tels que l'animation rurale, la lutte contre la dépopulation, etc. Comme l'a fait remarquer M.C. BECOUARN, le déplacement des lieux de rencontre entre agriculteurs est corrélatif d'une ouverture sur des problèmes plus vastes, débordant la sphère du professionnel au sens technique du terme.

Cette tendance à la désinstitutionnalisation des instances de réflexion des agriculteurs peut être interprétée de plusieurs manières renvoyant à des conceptions différentes - mais non contradictoires - de la domi-

nation exercée sur la paysannerie. Affaire de disciplines - l'économie étant peut-être plus portée à la macro-analyse, la sociologie privilégiant davantage le point de vue des individus -, ces interprétations sont aussi fonction de la position sociale et institutionnelle (et, pourquoi pas, politique) des chercheurs qui, pour prendre une image simple, amène les uns à voir la paysannerie par le dessus (du point de vue des structures et de la société englobante), les autres par le dessous, respectant la part d'autonomie des individus dans la pratique sociale et économique. Au cours de la discussion, trois éclairages ont été donnés du processus de désinstitutionnalisation mentionné plus haut.

- Les restructurations internes survenues dans l'agriculture fourniraient une première explication. La formation de groupes plus différenciés, aux morales professionnelles plus éloignées, agirait dans le sens d'une création de lieux de rencontre originaux; et ce n'est pas un hasard si, spontanément, des images religieuses ont été employées pour désigner ce processus quand on pense à la différenciation et à la relative désinstitutionnalisation des lieux et des modalités de réunion (culturelle ou non) des catholiques durant les vingt-cinq dernières années. Il en va du développement agricole comme de l'église: les mêmes instances ne peuvent répondre uniformément à des demandes de plus en plus éclatées et diversifiées qui constituent une force poussant à l'invention de nouveaux lieux d'expression des besoins tant religieux que professionnels.

- Comme l'ont montré les auteurs de l'Histoire de la France rurale (Seuil, 1976) ainsi que S.Maresca dans Les dirigeants paysans (ed. de Minuit, 1983), la paysannerie a été constituée en objet politique sur la base d'enjeux économiques, électoraux mais aussi proprement idéologiques (le modèle "paysan" comme rempart contre l'ouvrier). De ce point de vue, l'encadrement de la paysannerie n'est jamais purement technique; il assure également une fonction éminemment politique dans la mesure où il contribue à faire le groupe des agriculteurs, à le sélectionner, à le modeler mentalement et à le constituer comme entité autonome. L'intervention de P.COULOMB s'inscrit dans cette perspective qui interprète ces tentatives de sortie des cadres habituels de pensée et d'action en matière de développement comme une forme de résistance aux effets extrêmement puissants d'un encadrement de l'agriculture qui en a fait un "secteur" à part. L'invention d'espaces nouveaux de concertation

serait alors à analyser comme une tentative de la part de certaines fractions d'agriculteurs de sortir de cet "enfermement" - à la fois institutionnel et mental -, en cherchant à déplacer les frontières étroites imposées jusque là à la profession. On comprend dans ces conditions comment ce désenclavement institutionnel peut être solidaire d'un changement de problématique débouchant sur des questions qui, le plus souvent, mettent agriculteurs et non-agriculteurs en contact (cf. le déplacement d'intérêt observé lors des E.G. D.A. de l'"agricole" vers le "rural"). S'il est difficile d'apprécier à quel point cette tentative de "sortie du professionnel" est une conquête réelle ou illusoire, on peut signaler l'intérêt de ce point de vue qui conduit à interroger l'idée même de diversification en agriculture qui finirait bien par s'imposer comme un donné allant de soi et qui, pourtant, ne semble pas avoir de rapport direct avec les transformations morphologiques qui surviennent en agriculture. On a très largement mis en évidence le travail idéologique par lequel le mythe de l'"unité paysanne" avait occulté les divisions profondes internes à la paysannerie. En retour, ne peut-on pas voir l'imposition de l'idée de diversité ou encore de diversification dont les chercheurs ont très largement pris le relais comme une stratégie de lutte contre un processus d'élimination, donc d'homogénéisation des agriculteurs?

- La démarche proposée par le GERDAL est autre. Traitant la question de la domination de la paysannerie comme un problème de sociologie de la connaissance, les membres du GERDAL pensent que le développement agricole opère un travail de sélection sociale par imposition d'un point de vue (du savoir technique) qui dépossède les groupes locaux de producteurs de leurs objectifs propres. Dès lors, la spécificité du GERDAL est de créer, de manière expérimentale comme dit Marcel JOLLIVET dans son introduction, non pas des groupes réels (comment le pourrait-il?) mais un espace que des individus vont investir pour y faire valoir leurs intérêts, la question se posant de savoir si ces derniers ne représentent qu'eux-mêmes ou si, à travers eux, se mobilisent des réseaux dotés de leurs propres structures, de leur propre mode de fonctionnement intellectuel et pratique. A ce titre, si le GERDAL est un "outil" comme cela a été dit, il ne peut s'agir que d'un "outil tranchant" selon l'expression de Philippe LACOMBE dans la mesure où l'implantation d'un groupe GERDAL se fait nécessairement, d'un point de vue institutionnel et non intentionnel, contre les groupements de développement existants. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'existe

pas de catégorie précise d'agriculteurs susceptibles d'investir ces lieux nouveaux. Seul l'état du rapport des forces entre fractions locales d'agriculteurs ainsi que des relations avec les organismes de développement en place peuvent rendre compte de quels agriculteurs répondront en tel lieu aux invitations du GERDAL à se réunir pour débattre de "leurs problèmes". Sur ce point, deux suggestions ont été faites par les intervenants. D'une part, l'invitation à décrire plus complètement les participants aux groupes GERDAL en prenant en compte et leurs propriétés de relation dans les réseaux locaux et leurs caractéristiques socio-économiques que certains ont trouvées sous-utilisées dans les rapports d'études. D'autre part à davantage expliciter la procédure selon lesquels les lieux d'expérimentation GERDAL étaient "choisis". Est-on par exemple en droit de généraliser le constat qui a été dressé d'une implantation du GERDAL dans les communes où les organismes de développement (en particulier ceux relevant des SUAD) étaient faibles, voire absents, en d'autres termes où les enjeux vis-à-vis des agents légitimes du développement sont pratiquement inexistants? Quoi qu'il en soit, ces remarques rappellent que l'objet de recherche poursuivi à travers les actions menées par le GERDAL est double: l'étude des conditions de possibilité de la mobilisation et du mode de fonctionnement de groupes locaux constitués sur la base d'un tissu de relations professionnelles pré-existantes, à la suite de l'intervention d'une instance extérieure à la commune.

II - Le groupe professionnel local: son degré de réalité, ses enjeux.

Sans que les concepts centraux de la problématique du GERDAL aient été discutés pour eux-mêmes, ils ont fait l'objet d'une réflexion indirecte à travers l'évocation d'études de cas sur les expérimentations en cours. Ainsi la notion de groupe professionnel local que J.P.DARRE a placée au coeur de son dispositif théorique et qui, déjà, a connu un début d'examen critique², a été au centre d'une partie de la discussion.

(2) Cf. J.P.DARRE, op.cit. et, pour l'examen critique, N.EIZNER, "Local, où est ta victoire?", Agriscopes, printemps 1986, n°7, pp.127-130.

Le groupe professionnel local ressortit à ce que DURKHEIM appelait la définition préalable. Il postule que, dans les limites géographiques ne dépassant guère celles de la commune, les agriculteurs sont des individus à la fois inter- et co-actifs, formant un groupe "producteur de façons de dire et de voir les choses associées à un ensemble technique"³. Mais il en va plus que d'une simple définition permettant de construire la réalité sociale; les caractéristiques attachées au groupe professionnel local portent aussi les marques de cette réalité dans la mesure où elles entérinent des situations de fait (en tout cas posées comme telles), comme l'exclusion des agricultrices⁴. On comprend alors tout l'intérêt des analyses développées par M. LE BAIL, à partir des observations menées avec R. TRENNEC dans le département de l'Indre. Partant des mêmes bases théoriques que le GERDAL tout en travaillant dans un cadre institutionnel autre (l'ONIC), elles ont reproduit la même démarche expérimentale (avec visites individuelles et lettre d'invitation à venir débattre de "leurs préoccupations") auprès des seules femmes d'agriculteurs afin d'observer d'une part quelle mobilisation on obtient dans ces conditions et d'autre part quels sujets sont abordés, hors de la présence des agriculteurs⁵. Alors que les conclusions de ce travail ne sont pas encore tirées, il semble que cette expérience ait fait apparaître qu'"un "effet communal" caractérise également la participation féminine"⁶ (la mobilisation est la plus forte sur la commune du lieu de réunion) et que les problèmes traités s'ouvrent à des sujets débordant la technique

(3) Cf. J.P. DARRE, op.cit., p.32.

(4) "Il apparaît aussi que, d'une façon générale, les femmes agricultrices n'en font pas partie non plus (du groupe professionnel local)... Cela signifie que, quelle que soit la part de "participation aux décisions" qui leur soit accordée au sein de l'unité de production, les femmes ne peuvent en tout cas pas participer, du moins de façon directe, à l'élaboration du cadre dans lequel sont prises ces décisions", J.P. DARRE, op.cit., p.40.

(5) Comme s'il y avait une sorte d'anticipation du chercheur sur les "besoins" des agricultrices, la lettre d'invitation envoyées à ces dernières sur les trois communes choisies induisait une coloration plus sociale que technique des problèmes susceptibles d'être posés. On y lit la phrase suivante: "Des femmes parlent de leur isolement sur les exploitations, certaines ont d'autres préoccupations. On parlera de tout cela et nous verrons ce qu'on peut faire ensemble pour aller vers des solutions concrètes".

(6) R. TRENNEC, M. LE BAIL, "Favoriser la participation des exploitantes à la démarche du GERDAL. Une expérience en cours dans trois communes de l'Indre", Agriscopes, op.cit., p.63.

et portant sur les aspects plus sociaux des conditions de vie et de travail agricoles (comme la rationalisation du parcellaire, l'encouragement des jeunes à rester à la terre, l'amélioration des conditions de retraite). Peu concernées par les problèmes strictement professionnels et moins intégrées à l'espace strictement local, les femmes connaissent une situation objective et subjective que le concept de groupe professionnel local peut difficilement assumer. Cela invite à construire davantage le concept de groupe professionnel local, en avançant l'hypothèse qu'il existe des réseaux de relations différemment structurés et inscrits sur des espaces plus ou moins larges suivant qu'on a affaire à telle ou telle fraction d'agriculteurs, à des agriculteurs ou des agricultrices, etc. Bref, il convient de construire, pour chaque étude, en chaque lieu, le groupe professionnel local.

A vrai dire, cette discussion critique du groupe professionnel local devrait surtout porter sur l'utilisation de cette notion dans certains travaux réalisés à partir des expérimentations du GERDAL. On peut ainsi faire au moins deux remarques à partir de la recherche - au demeurant fort riche - de M.C. GIRARD et I.YVERNEAU⁷ sur le processus de décision de retour à la culture de la lentille effectué par un groupe d'agriculteurs d'une commune du Cantal. Premièrement, est-on en droit de parler du groupe professionnel local à partir des seuls agriculteurs participants aux groupes GERDAL? Sans aller jusqu'à penser que ces derniers épuisent le groupe professionnel local, les auteurs ne mettent pas en question leur appartenance à celui-ci, omettant ainsi de s'interroger sur ce que le "groupe"^{GERDAL} doit au dispositif d'intervention qui lui permet d'exister. Du coup, l'hypothèse selon laquelle le groupe professionnel est "innovateur" au sein des groupes GERDAL se trouve inmanquablement confirmée⁸. Deuxièmement, on sait que les mots - a fortiori quand ils deviennent des sigles⁹ - véhiculent et imposent une philosophie essentialiste. Ainsi le "GPL" devient un groupe en soi, qui a une réalité autonome et identique pour ceux qui sont sensés en faire partie; et il se voit chargé de propriétés intrinsèques (comme "un pouvoir d'innovation" ou encore de "résistance à la culture technicienne officielle") dont les conditions sociales de production sont occultées.

(7) M.C. GIRARD, I. YVERNEAU, Réfléchir collectivement pour agir localement. L'action de développement du GERDAL: une démarche novatrice? Analyse à partir de ses effets sur deux ans dans trois communes du Cantal, ESA, GERDAL, mémoire de fin d'études, janvier-octobre 1985. Repris dans Cahiers du GERDAL, n°7, GERDAL, Paris, 1985.

(8) Idem, p.95.

(9) C'est la raison pour laquelle nous nous sommes interdits d'utiliser le sigle "G.P.L." pour désigner les groupes professionnels locaux.

On échappe, me semble-t-il, à ces dérives en revenant au projet théorique initial. En postulant l'existence de réseaux formés par des agriculteurs inscrits sur des territoires suffisamment restreints pour être en inter et co-activité, l'enjeu théorique est moins de statuer sur l'existence de tels groupes (existent-ils? Sont-ils de même nature que les réseaux de sociabilité dont le rôle en matière de développement a été mis en évidence dans les années 60, comme le rappelait Marcel JOLLIVET?) que d'en faire un principe producteur d'un point de vue spécifique et suffisamment autonome chez les agriculteurs pour définir des objectifs et moyens de développement propres, et les faire reconnaître auprès des organismes techniques de développement dont le concours n'est nullement rejeté. En ce sens, la comparaison avec les années 60 n'a guère de réalité. Il ne s'agit plus, à la manière de l'ethnologue précédant l'administrateur colonial pour lui indiquer le chef de village, de construire les réseaux locaux pour comprendre comment la technique officielle se diffuse (cf. le modèle de la tâche d'huile); la question est au contraire de savoir comment les agriculteurs dont les conditions d'existence et de travail se sont considérablement transformées durant les trente dernières années, peuvent se constituer sur la base de leur inscription dans un espace local en instance relativement autonome d'élaboration de projets, d'objectifs et de moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre, en coopération avec les détenteurs du savoir technique. En ce sens, le mot local ne renvoie pas réalistement aux propriétés intrinsèques d'un espace particulier et N.EIZNER a raison de dire qu'en ce cas il y aurait "autant de systèmes de normes et de pensée qu'il y a de localités et de groupes", ce que, bien entendu, précise-t-elle, "personne ne pense au GERDAL"¹⁰! La notion de local désigne plutôt le point de vue pratique que les agriculteurs d'une localité adoptent sur leurs activités professionnelles, compte tenu de l'histoire de ce lieu, des conditions et traditions culturelles, de la structure de la société locale et de ses relations avec l'extérieur. Dans ces conditions, accepter le développement agricole dans sa dimension locale n'est pas un simple problème d'organisation bureaucratique; c'est avant tout une question de légitimité des savoirs pratiques mis en oeuvre par les agriculteurs et du droit socialement reconnu à les intégrer à un processus de développement qui soit à la fois assumé par les agriculteurs eux-mêmes et institutionnellement accepté.

(10) Cf. art.cit., Agriscope, p.129.

III - Le travail de légitimation des projets des agriculteurs.

Plusieurs contributions et observations ont précisément posé la question de savoir comment des actions lancées par des agriculteurs, sinon marginalisés, du moins en position économique et professionnelle dominée, pouvaient acquérir une réelle légitimité du point de vue des acteurs eux-mêmes, des autres agriculteurs et enfin des organismes de développement. La contribution de M. BERLAND fait bien ressortir le caractère contradictoire de ce processus de légitimation, à travers l'analyse du mouvement revendicatif des femmes agricultrices. Elle montre le paradoxe par lequel ce mouvement n'acquiert une certaine visibilité qu'à la condition d'être "mis à profit" par les syndicats agricoles dans lesquels les femmes sont minoritaires et dépossédées d'un véritable contrôle. Dans ces conditions, les actions revendicatrices des femmes ne peuvent recevoir un début de reconnaissance sociale qu'à la condition de subir le travail de mise en forme des syndicats qui tentent de les réduire en actions spontanées et isolées et les pensent à l'aide des schèmes traditionnels de représentation de l'agricultrice.

C'est un processus de même nature mais qui se déroule dans un tout autre contexte que M.C.BATAILLE nous donne à voir. A partir du groupe parvenu à relancer la culture de la lentille abandonnée depuis près de cinquante ans, elle nous montre que le GERDAL agit en certaines circonstances comme une instance de légitimation d'actions locales minoritaires (au moins au point de départ) et peu légitimes du point de vue des normes techniciennes. On peut en effet analyser le groupe GERDAL comme un lieu où les rapports de force entre agriculteurs ne sont pas annulés ("Quand X. a parlé de lentille à la réunion d'ouverture, tout le monde a ri") mais suffisamment modifiés pour qu'un point de vue d'agriculteurs "sensibles à tout ce qui est passé et tradition" comme dit cet animateur, soit écouté et interprété positivement. Dans ces conditions, l'action du GERDAL demande à être décrite comme un travail pédagogique (qui déborde d'ailleurs le seul temps visible de la réunion) par lequel a pu s'organiser et s'imposer l'idée qu'on peut "faire du nouveau" avec de l'ancien au point que l'on puisse parler de "groupe innovateur local" à propos d'agriculteurs relançant une culture attachée au passé. L'important ici est d'explicitier le travail par lequel va être produite la croyance collective selon laquelle la production de lentille est une "production d'avenir". Et il est significatif à cet égard, ainsi que plusieurs participants l'ont fait remarquer, que les agriculteurs qui "se servent" du GERDAL et agissent par lui, ne revendiquent presque jamais le sigle pour

désigner leur action, tout en reconnaissant que, "sans le GERDAL, ils ne se seraient pas engagés dans une pareille aventure. Dans le cas de la lentille comme dans d'autres, le GERDAL fonctionne comme une instance extérieure de légitimation d'actions locales qui prennent, par lui, une visibilité (on en fait même des articles de journaux) et suffisamment de réalité pour s'inscrire dans la durée. Comme nous le disions ailleurs, faisant de ce travail symbolique sur le groupe la condition de son engagement dans une action, le groupe professionnel local est peut-être moins le véritable "sujet du développement" que la base sociale à partir de laquelle des opérations de développement peuvent être élaborées et conduites au prix d'un travail de mobilisation adéquat. Tel semble être le dilemme d'un tel processus de légitimation où il faut recourir à une institution externe pour échapper aux instances locales dominantes en matière de développement agricole. Le passage d'un groupe-objet en un groupe "sujet de développement" serait à ce prix¹¹.

IV - Le dispositif GERDAL.

Les groupes GERDAL en sont à leurs premières années d'existence et l'on ne peut pas ne pas poser la question des conditions de leur reproduction, au double sens de continuation d'une expérience en cours et de reproductivité en d'autres lieux d'une expérience donnée. Dans le prolongement de l'analogie religieuse déjà utilisée, ils sont dans la situation de ces prophéties obligées de se structurer en églises, le moment venu de la transmission du message à la génération suivante. Si l'on a comparé dans une intervention le GERDAL à une "nouvelle église", plus informelle, celle-ci n'en reste pas moins soumise aux mécanismes généraux qui président à tout processus d'institutionnalisation. Toutes ces questions ont été plus ou moins directement traitées à propos de la notion de "dispositif" souvent utilisée par les membres du GERDAL eux-mêmes.

Plus encore que la notion de groupe professionnel local, celle de dispositif se prête à une lecture techniciste. Compris comme un ensemble de procédures d'intervention, le GERDAL devient un instrument pédagogique tirant de lui-même son efficacité et, à ce titre, facilement "exportable". On

(11) Cf. P. BOURDIEU, "Une classe objet", Actes de la recherche en sciences sociales, n°17/18, novembre 1977, pp.2-5 et C. SUAUD, "Le GERDAL en questions: analyse du GERDAL comme révélateur des conditions sociales et symboliques d'un développement agricole à base locale", Agriscopie, op.cit., pp.136/141.

parlera même de "dispositif-clé en main" et on ira jusqu'à penser qu'il puisse avoir des effets propres, indépendamment des conditions économiques et sociales dans lesquelles il est mis en oeuvre¹². Pour résumer ce point de vue que les participants les plus proches de la profession n'étaient pas loin de partager, on peut reprendre l'image donnée par Ph.LACOMBE selon laquelle le GERDAL serait un instrument supplémentaire venant compléter "la boîte à outils" des techniciens.

Contre cette interprétation techniciste, il faut resituer le GERDAL dans son projet de recherche-action en considérant le dispositif comme un protocole d'observation. Or les participants extérieurs au GERDAL ont constaté, tant à partir des études de cas rapportées lors du colloque que des rapports écrits élaborés à partir des expériences en cours, un manque de contrôle théorique des conditions sociales dans lesquelles ce dispositif est mis en place. Par exemple, la méthodologie "non prescriptive" (ou, du moins perçue comme telle par les participants) officiellement avancée par le GERDAL ne correspond peut-être pas au déroulement réel du processus de constitution des groupes de réflexion. Il y a en effet des négociations préalables (avec les directeurs de SUAD en particulier), des décisions, des opérations d'information (par tracts et visites à domicile entre autres), enfin bref tout un travail de mobilisation qui fait partie des conditions de mise en oeuvre du dispositif et qui détient, pour une large part, les clés de compréhension de son devenir. Le risque est grand de se laisser prendre à la face visible du GERDAL en faisant commencer l'analyse à la réunion d'ouverture, le chercheur commençant à observer lorsque le GERDAL, concrètement, se met en action.

La maîtrise du dispositif ne saurait cependant se réduire au contrôle des conditions de mise en oeuvre. On peut penser que les chances de reproductibilité des groupes GERDAL sont fonction des intérêts professionnels particuliers aux différentes catégories de partenaires engagés dans les actions de développement et dont on ne peut ici qu'esquisser l'inventaire.

Intérêts des techniciens tout d'abord. Les schémas intellectuels ainsi que les rapports sociaux que le GERDAL veut instaurer sont-ils destinés à secourir des techniciens isolés "en panne de modèle de développement" efficace ou peuvent-ils conduire à la production de conseillers agricoles dotés de structures mentales nouvelles, durables et unifiées? La mise en évidence des

(12) M.C.GIRARDI.YVERNEAU, op.cit., p.111.

schémas mentaux et des manières de faire importées par les techniciens dans les expériences de type GERDAL et qui sont parfois à l'origine d'une sorte de dédoublement de personnalité (technicien SUAD/animateur GERDAL), ne pourrait-elle pas conduire à énoncer de nouvelles normes de formation initiale des techniciens? Par ailleurs, les intérêts des techniciens à innover dans leurs pratiques professionnelles ne sont pas indépendants premièrement des intérêts proprement institutionnels des organismes auxquels ils appartiennent, deuxièmement de la position qu'ils occupent dans ces derniers. Les observations que nous avons faites conduiraient à émettre l'hypothèse que l'adoption de la méthodologie GERDAL par un technicien sera d'autant plus complète et intellectuellement (mais aussi socialement) maîtrisée qu'ils occupent une position professionnelle plus forte et plus reconnue, le caractère marginal des groupes d'animation mis en place par le GERDAL pouvant au contraire toujours se retourner contre les techniciens professionnellement et socialement dominés (tout particulièrement lorsqu'il s'agit de femmes).

Intérêts des chercheurs également. Sans parler des intérêts liés à la continuité de l'"expérience" elle-même, on peut poser la question, d'un point de vue de la sociologie de la connaissance, de savoir quels sont les chercheurs qui sont partie prenante de la révolution copernicienne que veut effectuer le GERDAL, soucieux d'explicitier les conditions par lesquelles le point de vue des agriculteurs peut conquérir une certaine autonomie et légitimité, à l'abri (relatif) du rapport de domination qui les met sous la coupe des normes techniciennes. Quand on sait comment l'opposition haut/bas est au principe d'une foule d'oppositions mentales par lesquelles les agents sociaux intériorisent et reproduisent spontanément la structure sociale, il faut redoubler de vigilance épistémologique pour s'assurer que la volonté de voir le paysannerie "par le bas", "par le dessous", "par le local", etc. ne soit pas une retraduction savante d'un schème de pensée socialement et politiquement produit.

Intérêts des agriculteurs enfin. La continuation de l'observation de la vie des groupes susceptibles de cesser d'exister après avoir atteint un premier objectif, puis de repartir sur d'autres projets, montrera s'il y a, ou non, chez les agriculteurs des intérêts à lutter localement pour la survie des groupes. Les stratégies d'invention de solutions pratiques se convertiront peut-être en stratégies de reproduction des conditions qui assureront aux agriculteurs une relative autonomie dans leur manière de poser les problèmes et de trouver des réponses adéquates. De même que l'on s'est interdit de dire

qu'il y avait un public-type travaillant dans les groupes du GERDAL, il serait vain de prédire, au nom de principes généraux, une issue identique à leurs activités. Il convient d'analyser au coup par coup les chances qu'ont les agriculteurs, en situation GERDAL ou autre, d'imposer localement des rapports tout à la fois symboliques et sociaux tels que l'intégration de savoirs techniques (qu'il ne s'agit pas pour eux de rejeter) n'implique pas une dépossession proprement sociale de leur point de vue de producteurs.

Participants cités :

Marie-Claire Bataille	Membre équipe d'aide GERDAL - Cantal - Doctorante en sociologie rurale
Marie-Catherine Becouarn	Maître de Conférences ENSSAA Dijon
Martine BERLAN	Chargée de Recherche INRA ESR
Pierre Coulomb	Directeur de Recherche INRA
Nicole Eizner	Directeur de Recherche CNRS
Philippe Lacombe	Professeur Economie Rurale ENSA-INRA
Marianne Le Bail	Ingénieur Agronome ONIC
Charles Suaud	Maître de Conférences, Faculté Lettres Nantes

LES METHODES D'INTERVENTION
AUPRES DES AGRICULTEURS

Jean MURET.

Traiter des méthodes d'intervention auprès des agriculteurs est un objectif particulièrement pertinent dans le cadre d'un colloque qui vise précisément à mettre en relief les bénéfices à escompter d'une meilleure articulation entre sciences sociales et développement agricole; et cela dans une période où plus que jamais tout processus de développement - et donc les méthodes d'intervention des agents - doit engendrer une créativité plus élevée, devant les nouvelles exigences d'efficacité économique.

La recherche du GERDAL et les différentes expériences de formation ou de développement qui se trouvaient confrontées dans le cadre de cette commission s'inscrivent dans cette dynamique. Les participants en mesurent tout l'enjeu avec le souci de "maintenir le cap" sur un certain nombre de préoccupations d'actualité:

- la participation active des agriculteurs eux-mêmes à leur propre développement tant au niveau des objectifs que des méthodes d'action et cela dès le niveau le plus local,
- la prise en compte de la diversité des situations, des préoccupations et des potentialités, ce qui a pour conséquence une exigence concernant les méthodes d'intervention: celles-ci devant faciliter l'élaboration de projets

diversifiés et réalistes, capables de se distinguer des modèles dominants sans se marginaliser,

- la redéfinition des profils et fonctions des conseillers, techniciens, animateurs permettant une adaptation aux évolutions qui se dessinent mais en donnant toute sa place à la fonction d'aide auprès des acteurs développement, sans négliger les exigences que cela comporte au niveau de la formation initiale et continue.

UNE REFLEXION PARTANT DES PRATIQUES D'INTERVENTION

Pour bien situer la nature des réflexions issues des travaux de cette commission, il convient de rappeler tout d'abord que celle-ci, composée de 12 personnes, comportait évidemment, en fonction du thème qui nous rassemblait, une certaine prédominance de praticiens de la formation et du développement et donc un nombre plus restreint de chercheurs que dans les autres commissions.

Nous avons consacré un certain temps, le premier jour, à une présentation assez approfondie de chacun des participants et de ses interrogations relatives à l'objectif de cette commission.

En effet, les pratiques des uns et des autres, et les contextes institutionnels dans lesquels elles se situent, étaient importants à prendre en compte pour mesurer à la fois la convergence de nos préoccupations et la diversité des situations susceptibles d'éclairer notre recherche.

Il a été indispensable également, pour être au même diapason, d'effectuer une information de base commune sur la description du dispositif du GERDAL à la fois dans ses pratiques et dans les faits.

Avant de formuler les deux thèmes principaux qui ont fait ensuite l'objet de nos débats, il n'est pas inutile de rappeler l'éventail des préoccupations exprimées au départ de nos travaux lorsque chacun (formateur, conseiller de terrain ou enseignant) faisait part de ses propres interrogations. On a pu les rassembler autour des différents aspects suivants:

- comment inverser la "tendance descendante" de plus en plus marquée à travers un certain nombre d'orientations ou d'évolutions des formes de conseil ou d'assistance technique dans l'organisation du développement. Comment situer par rapport à cela des méthodes agissant dans le sens de plus de réflexion, d'initiative et de participation de la part des acteurs de ce développement, c'est à dire les agriculteurs eux-mêmes.

- Quels sont les rappports à établir entre les méthodes d'appui techniques ou de conseils très spécialisés ainsi que les techniques de grande diffusion et d'autre part les pratiques d'animation locale permettant l'élaboration de projets pertinents, l'appropriation et la production de connaissances, la mise en oeuvre de stratégies locales et diversifiées de développement.

- Dans ce sens, comment définir alors la "fonction d'aide", indispensable à la mise en oeuvre de ces méthodes d'animation.

- Quelle forme de "coopération", quelle "valeur ajoutée" permet cette "fonction d'aide" dans un objectif de développement.

- Quelles compétences d'écoute et d'accompagnement dont on mesure qu'elles ne sont pas à confondre avec les pratiques de non directivité -

- Comment gérer les interférences, les conflits, difficultés et complémentarités entre des initiatives locales de type Gerdal par exemple et les autres types d'action qui existent au même moment sur le même espace par les organisations locales existantes ou par des impulsions venues d'ailleurs (département ou Région)

- Rôle et place des femmes dans les stratégies locales de développement.

- Quels suivis faut-il envisager lorsque de telles initiatives ont été mises en route par les acteurs professionnels locaux, permettant d'assurer une suite aux actions mises en route et un ancrage sur les institutions.

- Quels statuts, quelle reconnaissance, quelles formations pour les intervenants compte tenu notamment du fait qu'ils ont à intervenir non seulement comme des techniciens ou des enseignants dans la perception habituelle de ces fonctions et mais aussi dans l'exercice de leur fonction d'aide qui exige des pratiques souvent perçues comme contradictoire, notamment de la part du public habituel du développement.

Il est bien évident que ces différents aspects ont été inégalement abordés et certains n'ont pu être traités dans le temps imparti à nos travaux. Ainsi du problème particulier de la participation des femmes. Nous avons regroupé, dans les pages qui suivent, l'essentiel de nos échanges autour des deux axes suivants :

. ce qui concerne les méthodes d'intervention en tant que telles: questionnement - écoute - reformulation en termes de propositions pour l'action. Quelles exigences, quelle rigueur intellectuelle, comment contrôler les "effets biaisés";

. à partir de là, nous nous sommes efforcés d'identifier ce qui caractérise la fonction d'aide, en quoi elle se distingue de la non directivité, à quelles conditions elle peut être exercée et reconnue. Ce qui nous amène à poser le problème du statut des intervenants et celui des indicateurs permettant d'évaluer l'impact de ces interventions en matière de développement.

I - QUELQUES INTERROGATIONS FONDAMENTALES AU NIVEAU DES METHODES D'INTERVENTION

Ces méthodes relèvent du domaine du questionnement, de l'écoute, mais aussi et surtout de la reformulation en termes de "propositions pour l'action".

Une première constatation a été faite visant à souligner que, dans la façon dont évolue actuellement le développement, les méthodes de vulgarisation à caractère descendant et que l'on pourrait appeler "de conviction" sont de plus en plus préconisées, notamment à travers certaines techniques d'approches marketing pour la diffusion, ou bien encore par la prescription de divers appuis techniques dans le cadre des filières de productions. La progression et l'adaptation de ces méthodes répondent certes à des besoins évidents liés notamment aux exigences du marché et des technologies nouvelles. Mais la mise en oeuvre de projets professionnels, l'adoption et la maîtrise de nouvelles techniques, l'adaptation au marché ne relèvent pas, on le sait bien, que de la conviction et du service technique surtout si l'on veut toucher des publics diversifiés et redonner vie à des activités locales, ce qui est fondamental pour un véritable développement.

Cependant a-t-on remarqué, ces "tendances descendantes", si elles sont dominantes, ne sont pas isolées. Un certain nombre d'expériences et d'organismes s'efforcent de promouvoir, à la fois, analyse des besoins et élaborations de projets visant à une animation locale prise en charge par les agriculteurs eux-mêmes. Dans un certain nombre de départements, d'importants efforts sont mis en oeuvre dans ce sens par des organismes de développement.. Bien sûr, cela est le cas des fédérations de groupes ou des organismes d'agriculture de groupe, mais aussi de certaines Chambres d'Agriculture ou Instituts Techniques, ou encore de certaines cellules de recherche émanant par exemple de l'INRA-SAD ou d'Ecoles Supérieures (ENSSA-Dijon - IUT-Nancy).

Au cours de nos travaux nous avons pu également apprécier le témoignage particulièrement intéressant d'un représentant des " Coltivatori diretti", organisation professionnelle bien connue en Italie.

Pourtant, il a été souligné aussi que s'il y a des efforts dans ce sens, il y a souvent des "effets biaisés". Ainsi de certaines méthodes d'analyse des besoins, d'enquêtes ou d'entretiens de formes diverses, qui finalement aboutissent à proposer un "système d'offre" qui répond par avance aux besoins de ceux qui sont déjà partie-prenante dans cette offre. D'où des facteurs d'homogénéisation et de reproduction sociale qui interviennent et ne facilitent pas l'accès à des demandes différentes correspondant à des besoins diversifiés.

On risque alors de reproduire les mêmes propositions et les mêmes types d'activités que ce qui est déjà en place et dont on veut pourtant corriger les effets trop unificateurs ou sélectifs.

Il peut donc y avoir "dérapage" par rapport à l'objectif cependant voulu au départ. Aussi, il nous a semblé important de souligner qu'une très grande exigence méthodologique s'impose dans le mode d'élaboration des dispositifs à mettre en place qui nécessitent en particulier des phases d'évaluation et des moyens de correction.

Qu'il s'agisse de systèmes de formation ou de procédures de développement, il est fondamental, en même temps qu'on définit les objectifs d'action, de mettre au point des dispositifs qui soient susceptibles d'apporter réellement des réponses et des recherches de solutions diversifiées à des situations et des publics divers. Il faut donc imaginer et construire avec rigueur des systèmes qui permettent un regard critique permanent sur les méthodes d'enquêtes, d'entretiens, d'analyses, de reformulations. Cela suppose de prévoir un contrôle périodique facilitant les ajustements nécessaires en cours d'action. Notamment il faut prévoir de vérifier que, s'il y a travail en groupe, celui-ci est bien toujours branché sur des problèmes à résoudre et que l'on peut mesurer ainsi où l'on en est, se situer par rapport à de nouvelles préoccupations et donc à de nouveaux problèmes entraînant de nouveaux objectifs d'actions à se donner ou à négocier.

La méthodologie d'intervention auprès de groupes locaux doit donc être d'une très grande rigueur tant au niveau de la problématique de départ qu'à celui de la mise en place de dispositifs permettant une évaluation et un ajustement permanent. Il va sans dire que cela exige des compétences

méthodologiques très précises de la part des intervenants pour assurer la fonction d'aide. Or ils n'y sont en général pas préparé par leurs formations initiales et ne trouvent pas toujours les possibilités d'acquérir ces compétences en formation continue.

II - LES INTERVENANTS : CARACTERISTIQUES ET EXIGENCES DE LA "FONCTION D'AIDE"

La deuxième série de réflexions de notre commission concerne la "fonction d'aide", assurée dans le cadre des dispositifs d'intervention évoqués plus haut, et ceux qui doivent la mettre en oeuvre.

Quatre points ont retenu notre attention au départ :

1. La fonction d'aide, telle qu'elle peut être exercée, par exemple par les animateurs du GERDAL, ne s'identifie pas à ce que l'on met généralement sous le terme de non directivité et il convient de s'en expliquer : d'où un développement ultérieur sur la question.
2. Elle est à distinguer également de la fonction d'animation par les agriculteurs eux-mêmes. Cet objectif d'auto-animation est bien ce qui est visé par un certain nombre d'expériences en cours, relatées par les participants à notre commission. Ainsi des expériences du GERDAL avec le rôle des coordinateurs des groupes, ainsi également ce qui est recherché dans l'expérience des "paysans-animateurs" de Peuple et Culture, ou bien ce qui est l'objectif actuel de la relance des groupes dans le cadre de l'organisation des *Coltivatori Diretti* en Italie, ainsi encore des projets de fermes associatives expérimentales comme celles qui sont mises en place par le CEDAG dans le cadre de la "mission Schwartz". C'est de plus en plus également ce qui est visé dans le cadre d'institutions de développement qui relancent des petits groupes au niveau local souvent plus ou moins spécialisés.
3. En conséquence, il est donc important de bien identifier le profil, la compétence et donc la formation des "professionnels" de l'aide. Quelle fonction, quel statut, quelle reconnaissance, quelle articulation avec la fonction de conseiller technique ? Quelle formation de durée suffisante et quelles possibilités de perfectionnement si l'on veut aller jusqu'à des transformations profondes des attitudes, et permettre des initiatives efficaces et diversifiées en matière de développement local.

4. Cela est d'autant plus essentiel que cette fonction d'aide doit pouvoir susciter des initiatives efficaces et diversifiées.

Nous étions tous en effet d'accord pour souligner l'importance de la proposition de modèles différents de ceux qui sont vécus localement, c'est-à-dire d'aider les gens à découvrir d'autres situations que les leurs pour déclencher des mises en mouvement.

Partant de ces quelques réflexions générales, nous avons été amenés à traiter certains aspects qui nous ont paru particulièrement importants par rapport à la rigueur méthodologique d'intervention telle que nous l'avons définie plus haut.

A/ La fonction d'aide n'est pas à confondre avec la non directivité

Il a été souligné l'importance de ne pas transposer en matière de développement des méthodes nées dans le cadre de la relation thérapeutique et surtout d'éviter le piège de croire que la solution des problèmes relève-rait des individus, indépendamment des systèmes sociaux dans lesquels ils sont insérés.

Cela n'exclue pas évidemment, en termes de méthode, d'utiliser à bon escient les pratiques d'entretiens, d'analyse, de reformulation pouvant faciliter la fonction d'aide qui est à remplir. En l'occurrence les principes de "non directivité" sont évidemment pertinents dans la mesure où ils permettent d'allier un souci de très grande rigueur sur la méthode avec la volonté de quitter tout pouvoir sur le contenu. Cela, en particulier, si l'on veut permettre l'émergence d'initiatives professionnelles diversifiées, établir périodiquement des mises au point par rapport à l'action et de provoquer en permanence de nouvelles initiatives. Rappelons-nous les risques fréquents de dérapage dans l'action, tels que nous les avons signalés dans la première partie à propos des dispositifs d'intervention.

Il va sans dire que cela comporte des exigences importantes pour la formation des agents de développement ou enseignants ayant à exercer individuellement ou en équipe cette fonction d'aide.

Comment cela sera-t-il possible si, pendant la formation elle-même, les futurs praticiens ne sont pas "mis en situation" par un cursus pédagogique prévoyant des séquences où la relation au savoir préfigure de telles pratiques professionnelles.

B/ Une nécessaire reconnaissance de ces méthodes d'intervention

Le problème d'un minimum de reconnaissance professionnelle et même institutionnelle apparait évident à plusieurs niveaux :

- . il est tout d'abord fondamental que puisse être valorisée la fonction des agents qui assument de telles tâches, au niveau de l'entourage professionnel qui est le leur : agriculteurs ou collègues techniciens; ce qui suppose évidemment des négociations, des liens à établir et des soutiens à obtenir de la part des institutions concernées,
- . mais une telle reconnaissance institutionnelle ne peut être obtenue que sur la base d'un certain nombre de critères; d'où la nécessité de mettre au point des indicateurs d'évaluation du développement autres que les seuls critères quantitatifs actuels,
- . il convient évidemment d'éviter à la fois les récupérations institutionnelles du système mais aussi le rejet des initiatives locales qui en découlent,
- . ce sont tous ces éléments réunis qui vont permettre de pouvoir négocier, en fonction des résultats acquis et des rapports de force qui existent, la possibilité de développer et de promouvoir de telles initiatives locales.

C/ Statuts, fonctions et formation des intervenants

Nous avons été amenés à revenir souvent sur ces aspects qui sont à la fois la condition et la conséquence de cette reconnaissance de la fonction d'aide dans le développement.

Tout d'abord pour constater la difficulté pour l'intervenant de concilier en lui-même et dans sa propre pratique auprès des agriculteurs les fonctions différentes qu'il a à exercer sur le même terrain : celles d'enseignant, informateur, vulgarisateur ou conseiller d'une part, d'accompagnateur à la formation et à l'activité de groupes locaux d'autre part. L'un d'entre eux a même parlé de "masques différents", dont il conviendrait qu'il puisse changer selon les publics et les moments auxquels il s'adresse à ces publics. A noter pourtant que cette difficulté est une difficulté de l'intervenant vis à vis de lui-même, autant ou plus qu'une difficulté pour les agriculteurs auxquels il s'adresse ; ceux-ci font assez rapidement la distinction entre les deux types d'intervention. Mais pour l'intervenant, son antériorité d'expérience d'enseignant ou de technicien, l'image qu'on a de lui et les demandes qui lui sont faites compte-tenu de cette image, les difficultés d'expliquer aux autres collègues avec lesquels il travaille la nature spéci-

fique de son intervention, rendent les choses difficiles à vivre, à expliquer, à exercer.

Cependant, au-delà de cette difficulté, il y a pourtant le bénéfice résultant de l'interaction de ces deux fonctions dans le métier : ces compétences nouvelles en matière d'animation apportent de fait "une valeur ajoutée", "un plus" dans l'exercice des fonctions classiques.

Par ailleurs, les profils des intervenants peuvent évoluer de façon très différente et ce serait une erreur de rechercher l'homogénéité.

Il est bien évident que pour obtenir de telles compétences et pour être à même de remettre en cause ses façons de faire habituelles, se pose avec acuité le problème de formation des intervenants.

D'abord, bien sûr, au niveau d'une motivation et d'un volontariat suffisant, mais aussi à celui des méthodes et de la durée de cette formation, car la transformation des attitudes suppose des étapes qui s'inscrivent dans le temps et dans la durée.

Cette formation nécessite un apprentissage, et doit accompagner la pratique elle ne peut se réduire aux efforts de convictions ou aux enseignements qu'on peut transmettre.

Pour la formation initiale, cela suppose des méthodes permettant d'expérimenter un rapport au savoir qui ne soit pas seulement descendant, d'inverser périodiquement les rôles, de mettre les "apprentis" en situation de pratique.

Si l'on commence, en la matière, à bien concevoir les pratiques et les cursus de formation qui seraient pertinents, un problème important est cependant posé aux formateurs et aux institutions de formation : c'est la contradiction qu'il peut y avoir entre de telles pratiques et les critères d'évaluation, d'embauche et donc d'emploi pour les hommes qui sont en formation initiale.

Cela rejoint d'ailleurs le problème des indicateurs relatifs à la valorisation de ce type de compétence comme on va l'aborder ci-dessous.

En ce qui concerne la formation continue, il a été souligné la nécessaire alternance de temps forts de formation et l'importance des analyses de pratiques au cours de l'action.

D/ Quels indicateurs pour évaluer la pertinence et l'impact de ces méthodes d'intervention ?

L'exercice de ce type d'intervention auprès de groupes professionnels locaux pose évidemment le problème d'interaction, de contradiction ou de cohérence avec l'environnement et l'appareil de développement tel qu'il existe avec son histoire, ses hommes, ses structures, ses moyens d'action : qu'il s'agisse de l'articulation avec les autres actions de vulgarisation, de conseil, d'appuis techniques, qu'il s'agisse de relations avec les autres agents, les institutions, les décideurs.

Comment alors identifier les critères d'évaluation et repérer les indicateurs relatifs à l'impact que peuvent avoir, sur le développement agricole, ces initiatives des groupes et ces interventions d'animation alors que celles-ci visent d'abord à mettre les hommes en mouvement pour que ceux-ci soient capables ensuite de s'approprier eux-mêmes les techniques, les connaissances, les savoir-faire qui sont la matière du développement. Or, ce n'est pas la façon habituelle d'apprécier l'efficacité des agents.

Dans le cadre de ces interventions, il s'agit en fait beaucoup plus de faire acquérir aux agents de développement une aptitude à transformer les préoccupations exprimées en problèmes à résoudre et de faire en sorte que ce soit les agriculteurs eux-mêmes qui se mobilisent pour organiser l'action, transformer leurs pratiques, rechercher les informations ou les spécialistes, formuler des demandes précises, négocier et argumenter, adapter à leurs situations des références venues d'ailleurs et produire eux-mêmes des références locales pratiques.

Se donner les moyens d'évaluer de tels effets n'est pas chose impossible, loin de là; mais cela suppose que les différents partenaires concernés par cette évaluation se mettent bien d'accord sur la notion même de développement, c'est-à-dire sur les objectifs qu'on lui donne : public concerné, objectifs de production, niveau de participation, relation à la situation locale ou à la situation économique générale, etc . Les indicateurs seront forcément de diverses natures, ils sont quantitatifs et qualitatifs, ils sont technico-économiques ou participatifs, ils sont en terme de productions ou de nombre de personnes touchées, mais aussi en termes de diversité des démarches, de possibilité d'expressions, de résultats et de satisfactions par les intéressés eux-mêmes.

Ne serait-il pas possible d'établir des grilles d'évaluation croisées qui feraient rentrer ces différents indicateurs les uns complémentaires aux autres ?

Il n'est pas facile, en effet, de vivre dans cette dualité d'une évaluation qui est de nature différente selon qu'elle est faite par les promoteurs d'une recherche ou d'une formation, ou selon qu'elle est conçue à l'intention des décideurs, des financiers et des embaucheurs ?

Il est essentiel que les objectifs et les critères d'évaluation qui en découlent fassent l'objet d'un consensus suffisant, ne reportant pas à la marge ce qui n'entre pas directement dans les normes habituelles d'appréciation ; sinon le risque est grand que les méthodes d'intervention traitées dans ce colloque ne soient reconnues que pour leur adaptation à la "deuxième vitesse" dans le développement, ou encore comme particulièrement destinées aux zones difficiles, aux gens du local, aux "exclus de la première vitesse". Or, le pari doit être fait, nous a-t-il semblé, que ces méthodes proposées soient valables pour l'accompagnement de tout groupe prenant en charge telle action, telle expérimentation, telle recherche d'information, et cela, dans une grande diversité de situations.

*
* *

En matière de développement agricole, un certain nombre de considérations, voire même de propositions pour l'action, semblent donc se dégager au terme de cette commission concernant les méthodes d'intervention auprès des agriculteurs.

Tandis qu'un courant "diffusionniste" se développe actuellement dans le but de faire passer des messages techniques adaptés auprès de différents publics d'agriculteurs, il apparaît essentiel de faire reconnaître le rôle complémentaire et irremplaçable de méthodes permettant de relancer des dynamiques locales et diversifiées. Ces méthodes visent à augmenter l'aptitude des agriculteurs, au niveau le plus local, à formuler concrètement les problèmes correspondant à leurs différents types de préoccupations, à rechercher des solutions adaptées aux diverses situations, à poser les questions les plus pertinentes aux techniciens et aux spécialistes, à s'approprier les connaissances et la maîtrise de techniques efficaces sans adopter systématiquement des modèles préconisés de façon trop homogène et souvent plus ou moins sélectifs à terme.

Cela suppose que parmi les "intervenants" du développement (conseillers, techniciens, formateurs) un certain nombre d'entre eux reçoivent une formation particulière et soient reconnus avec la compétence spécifique relative à la "fonction d'aide" qui caractérise ce type d'intervention. Si celle-ci comporte à l'évidence des qualités d'écoute et de reformulation par rapport aux préoccupations des agriculteurs, elle ne s'identifie pas pour autant à ce que l'on met souvent sous le terme de "non directivité". En effet, tout en refusant toute attitude "de conviction" au niveau du contenu, les praticiens de ce type d'intervention se doivent d'être très rigoureux sur les méthodes d'animation, mettant en place des dispositifs qui permettent de vérifier à tout moment l'autonomie de fonctionnement des groupes et leur progression effective vers les objectifs qu'ils se sont donnés. Cela suppose qu'entre les institutions du développement et de la formation, tant au niveau des décideurs que des utilisateurs et des agents, existe un consensus suffisant sur les objectifs de ce développement participatif; à partir de là il est également nécessaire que soient définis de façon pertinente des critères d'évaluation et des indicateurs permettant à tout moment d'évaluer l'impact de telles méthodes, d'éviter les dérapages, de mesurer le chemin parcouru et d'ajuster les objectifs lorsque se présentent des problèmes nouveaux.

Participants	
Nicole Bochet	Ingénieur Agronome ITEB
Xavier Bonnet-Eymard	Formateur AFMR (Etcharry)
Enrico Cappelletti	Directeur du Bureau d'Etudes et des Programmes de la "Confederazione nazionale Coltivatore Diretti"
Caroline Debroux	Chargée d'Etudes au CEDAG
Pierre de Ladonchamps	Assistant IUT Nancy option Agronomie
Pierre Forest	Ingénieur Conseil - Spécialiste des questions de formation en Agriculture
Christine Lacombe	Etudiante Agronomie IUT Nancy
Jean Muret	Directeur adjoint FNGEDA
Patrick Senault	Chef de Département CUCES-Université Nancy
Régine Trennec	Ingénieur agricole
Jean Vergnes	Technicien agricole Chambre d'Agriculture Cantal Membre équipe d'aide GERDAL
Isabelle Yverneau	Ingénieur Agricole

CONNAISSANCES TECHNIQUES
ET
CHANGEMENTS TECHNIQUES

Lucie TANGUY

avec la collaboration de
Roger LE GUEN

A un moment où la science pénètre directement dans les différentes sphères de la vie sociale, celle de la production comme celle de la communication, pour bouleverser leurs formes d'organisation, la recherche est nécessairement interpellée sur toutes sortes de problèmes ainsi générés et qui s'énoncent en termes de connaissances et changements techniques ici, de savoirs et innovations technologiques là, ou encore en termes de formation et introduction de nouvelles technologies.

Quelles réponses apportent les sciences sociales à ces interpellations ? Ces réponses diffèrent selon les disciplines. Chacun construit ses objets de recherche à la fois à partir de ses traditions, de son histoire et des formes particulières que prend le questionnement social dans son champ d'investigation.

Ainsi la sociologie de l'éducation se trouve aujourd'hui interrogée par différentes composantes du corps social qui mettent en avant les fonctions instrumentales de l'école au regard des évolutions techniques les plus décisives. (1) C'est dans ce contexte que les recherches prenant pour objet d'analyse l'organisation et la transmission des savoirs par l'école se développent. Un courant de recherches s'est ainsi constitué qu'on appelle la sociologie des curricula, notion qui désigne "la façon dont une société sélectionne le savoir, le classe, le distribue, le transmet et l'évalue dans le cadre d'institutions d'enseignement" (Basil Bernstein). D'em-

(1) Nous renvoyons à l'abondante littérature critique produite ces dernières années.

blée, ces recherches se sont définies par un rejet du positivisme et une adhésion à un certain relativisme tendant à affirmer que les différences entre catégories de savoirs ne sont que sociales. Mais progressivement la recherche s'est détachée de ces positions relativistes et culturalistes selon lesquelles les savoirs sont essentiellement considérés comme des contenus symboliques ignorant ainsi qu'ils sont également des principes d'opération et d'action avec le monde matériel et social. Aujourd'hui des études tentent d'analyser les savoirs comme des ressources nécessaires à l'existence matérielle des êtres sociaux et pas seulement à leur positionnement social et, sur cette base, tentent de montrer qu'ils participent à la structuration des rapports de production et des rapports sociaux eux-mêmes. Si ces recherches n'ont pas apporté des réponses aux questions posées à l'appareil de formation en termes "d'adaptation" aux mutations technologiques, elles ont tout au moins permis de dénaturer ces discours, de les mettre à distance et de procéder à leurs reformulations.

La sociologie et l'économie du travail, quant à elles, pensent ces problèmes, aujourd'hui centraux dans l'industrie avec l'introduction de nouvelles technologies, essentiellement en termes de qualifications. Tout un courant de recherches reste encore très prisonnier du paradigme techniciste qui, comme son nom l'indique, attribue au facteur technique un rôle déterminant dans l'explication des changements. Ici la question des savoirs et des connaissances est généralement appréhendée dans des situations de travail étroitement circonscrites et rarement dans les rapports entre différentes catégories de force de travail oeuvrant dans une même unité de production. Ce type d'approche méconnaît ainsi toutes les formes de connaissances que déploient les individus et les groupes pour s'approprier l'univers de la production, au delà de leur poste de travail. Ces recherches ont eu pour mérite de faire apparaître la distance qui sépare le procès de travail théorique ou prescrit tel qu'il est conçu par le bureau d'étude ou des méthodes, et le procès de travail tel qu'il est mis en oeuvre par les ouvriers. Aujourd'hui un certain nombre d'économistes reprennent ce type d'investigation quelque peu abandonné par les sociologues et s'appliquent à mettre au jour mettre au jour et faire valoir l'importance des savoir-faire tacites, la nécessité d'en sauvegarder la transmission, la difficulté de les formaliser et de les intégrer dans les mutations technico-organisationnelles. On observe toutefois chez les sociologues et économistes du travail, des tentatives pour déplacer l'interrogation : pour ceux-là le niveau d'analyse des effets de l'évolution des techniques sur la structure et la forme des emplois (et sur d'autres activités sociales) serait moins central que celui de la production et de la diffusion des techniques. A cette date, ce niveau d'analyse et les problématiques qu'il suscite restent encore relativement peu explorés.

Cette problématique des connaissances et changements techniques est particulièrement développée en agriculture, mais s'est construite différemment. Ces différences tiennent pour une part au statut social auquel elle s'applique, celui des travailleurs indépendants alors que la sociologie du travail s'applique, elle, au monde du salariat et du salariat industriel notamment. Elles tiennent pour une autre part au caractère quelque peu insulaire de la recherche en agriculture, et notamment des sciences sociales rurales. On a peu posé les questions afférentes aux qualités requises de la force de travail par les nouveaux modes de production en termes de formation, puisqu'en France, les agriculteurs constituent une catégorie sociale ayant une faible scolarisation générale et professionnelle (ce qui n'a pas empêché un fort accroissement de la productivité du travail en agriculture depuis la seconde guerre mondiale). Les critères de scolarisation se trouvant ainsi particulièrement inadaptés pour apprécier les qualifications professionnelles des agriculteurs (1), on a porté l'interrogation sur leurs connaissances, leurs capacités de maîtrise technique. Par ailleurs, l'essor relatif de problématique de ce type dans le secteur de l'agriculture (au regard des autres) peut être imputé au fait que l'ensemble des changements techniques, organisationnels et des inter-relations entre ces changements sont observables à travers des processus plus directs que dans le secteur industriel, et donc plus facile à construire par le chercheur. L'analyse des interactions entre science et pratique se trouve favorisée par ce fait que la chaîne des médiations est courte.

D'emblée on écartera un certain nombre de questions, que d'aucuns entendent examiner alors qu'elles ne peuvent recevoir un traitement scientifique dans l'état actuel des sciences sociales:

- il en est ainsi des tentatives toujours renouvelées de définir les savoirs dans leur essence. Bien que conduisant le plus souvent à des impasses, les approches substantialistes sont néanmoins invoquées ici au lieu de procéder selon un principe éprouvé : celui des différences

- de même il nous semble nécessaire d'écartier les interrogations sur la nature des activités mentales qui sont l'objet de la psychologie cognitive. Ici nous considérerons que les connaissances ne sont pas réductibles à des opérations mentales, dans la mesure où elles se déroulent dans des situations concrètes où des groupes sociaux entrent en rapport

(1) La formation continue, qui s'est considérablement étendue au cours de cette dernière décennie, ne se laisse pas facilement saisir, dans ses formes actuelles, par des critères standardisés et dans tous les cas, ne suffirait pas à rendre compte des qualifications professionnelles des agriculteurs.

- de même, nous rejeterons les oppositions entre activités rationnelles et activités irrationnelles, sans autre forme de caractérisation, comme non pertinente

Cette commission s'est proposée de centrer sa réflexion sur les formes sociales de la connaissance (celle des techniciens et des agriculteurs notamment) sur leurs déterminants et plus généralement sur toutes les questions relatives à la production sociale des connaissances, à leur diffusion, à leur appropriation en montrant concrètement comment des faits objectivisés et quelquefois naturalisés, sont le produit historique de luttes et de conflits entre groupes sociaux.

I. Plus précisément cette réflexion s'est organisée et développée autour de trois thématiques :

1. - Du technicien à l'agriculteur : de la nécessité de penser les changements techniques en termes de processus.

Cette réflexion a été amorcée par une communication de J.H. Fraslin qui avait pour objet : l'introduction d'une technique de pâturage tournant dans des villages de l'Est de la France. Cette technique pensée et définie à l'extérieur des agriculteurs, est introduite par l'intermédiaire d'un technicien de la Chambre d'Agriculture. Sans la décrire plus avant, nous dirons qu'elle est tout à fait typique d'un mode de diffusion des techniques en agriculture et qu'elle représente une situation propice pour analyser les processus d'appropriation de connaissances, de procédés; processus qui, comme le suggéraient les chercheurs du GERDAL, peuvent être appréhendés en termes de reconstruction individuelle et collective de normes organisatrices de façons de penser et de faire. Cette notion de norme a été retenue de préférence à celle de modèle, dans la mesure où elle désigne des manières de faire, d'être ou de penser socialement définies et sanctionnées. Alors que la notion de modèle renvoie à l'idée d'un ensemble cohérent de représentations et de pratiques presque autonome de configurations sociales concrètes, celle de norme est plus appropriée à une analyse en termes de processus, supports d'idées et de relations sociales.

D'emblée les participants ont ressenti la nécessité de procéder à un "nettoyage" des notions et termes utilisés pour la simple raison qu'ils sont éminemment polysémiques. Et tout d'abord la notion de technique elle-même qui est rarement

élucidée bien qu'appliquée à des niveaux de réalité différents et dans des sens divers ce qui nuit à la communication. La définition qui en est donné par F.Sigaut, et qu'un participant évoquait (H.Moisan) (1). " Quatre éléments (sont à retenir) : les techniques sont des actions, elles impliquent un savoir, leur résultat est matériel, et répond à une finalité" et "il n'y a pas de technique sans savoir, et pas de savoir sans invention et transmission, c'est-à-dire sans tradition. L'opposition trop fréquente entre techniques traditionnelles et techniques modernes est un non sens". Si cette définition a pour mérite de réunir ce qui est souvent arbitrairement isolé, les faits matériels, les faits sociaux et les faits idéels (représentations, savoir), elle paraît insuffisante au regard de l'idée avancée par des historiens comme B.Gilles(2) : celle de système technique qui caractériserait chaque système social (ou sous-système) à un moment donné de son histoire.

Etroitement liée à la précédente, la notion de changement technique est, la plus souvent utilisée, sur le mode de l'évidence parce que trop naturalisée. De fait il est fréquemment appréhendé au moyen d'indicateurs qui l'objectivent, mais, du même coup, l'aseptisent des enjeux qu'il comporte pour les groupes en présence. En première approche de cette notion, il importe, par exemple, de localiser les phénomènes qu'on désigne par changement technique : en quoi un changement de pratique d'élevage ou de pâturage constitue-t-il un changement technique ? reste-t-il isolé ou affecte-t-il un ensemble d'autres pratiques qui lui sont liées ? les changements qu'on observe peuvent-ils être considérés comme des faits séparés, juxtaposés, agrégés ou tendent-ils à se constituer en systèmes ? Ainsi l'observation faite par J.H.Fraslin - l'adoption du pâturage tournant par certains agriculteurs est liée à leur position dans le remembrement des terres - a montré la nécessité de caractériser précisément l'extension du phénomène étudié : ce changement de pratiques de pâturage implique-t-il des transformations dans l'ensemble technique qui est, tendanciellement, constitutif du système de production de cette région de l'Est ? Si tout changement technique peut être analysé en termes de contraintes et de logique technique, il doit aussi l'être sous l'aspect social de production de sens, de connaissances et d'influences sociales.

(1) H.Moisan communication écrite : "Production de référentiels techniques locaux, traditions et innovation technique".

(2) B.Gilles, Histoire des techniques, Encyclopédie de la Pleiade, NRF, 1978.

Ainsi, l'analyse de changement technique, en tant que processus, nous semble devoir comporter deux moments :

- celui de sa conception: qui est à son origine ? à quelles fins explicites obéit-il ? Comment devient-il une norme que les spécialistes vont diffuser si ce n'est prescrire ? quels enjeux représente-t-il pour les groupes ou individus qui l'élaborent et le diffusent ?
- celui de son appropriation, singulièrement lorsqu'il est, comme c'est ici le cas, introduit par un technicien : en mettant en évidence les éléments sélectionnés par tels ou tels agriculteurs; en essayant de faire apparaître les raisons d'une telle sélection; en bref, en essayant de construire un schéma d'analyse qui rende compte de la dynamique des pratiques, des normes (en termes de déconstruction, reconstruction) et des inter-relations qu'implique cette dynamique au lieu de penser, comme c'est trop souvent le cas, le changement technique dans un schéma de relations univoques et en termes de continuité ou de rupture.. Cette problématique doit elle-même être complétée par une approche qui s'attache aux variantes de normes selon la forme des relations sociales en jeu qui focalise l'analyse sur le réseau de dialogues et non plus seulement sur la genèse et les fonctions du changement.

Un certain nombre de conditions nous paraissent donc devoir être tenues pour analyser le changement technique qui sont : d'une part éviter de réduire le changement technique à un changement d'outils, de pratiques matérielles, soit éviter de tomber dans le piège de la neutralité mais d'autre part de tomber dans l'attitude opposée qui consiste à ignorer ou nier toute autonomie ou spécificité propre à la technique et notamment au système technique. Autrement dit, comment devons-nous procéder pour reconstituer la structuration d'un changement technique qui est aussi un changement économique et social en évitant le point de vue techniciste mais aussi en se gardant d'un certain "sociologisme" ?

2- Quand l'expérience se substitue à la médecine vétérinaire : où l'on voit que les systèmes de production et de normes ne sont pas aussi fermés qu'on le dit.

Une communication d'A.M. Brisebarre a constitué la base de notre réflexion sur ce thème. Elle rapportait comment un groupe de jeunes agriculteurs (30-40 ans), sans tradition familiale dans l'élevage d'une race d'ovins sélectionnés (leurs parents étaient éleveurs de bovins), et dont les pratiques sont fortement orientées par la recherche de productivité ont été amenés à recourir à des pratiques anciennes de lutte contre une épidémie d'Écthyra alors que le

troupeau est sous contrôle étroit de la médecine vétérinaire. Cette épidémie apparaît parce que la vaccination n'a pas été effectuée à temps et laisse vétérinaire et techniciens impuissants, une fois la maladie déclarée. Paradoxalement, c'est le technicien qui va proposer à ces agriculteurs un remède ancien toujours en usage chez des agriculteurs (en moyenne âgés de 50 à 65 ans) qui pratiquent l'élevage d'une race locale d'ovins : la suspension de chancree (dans l'étable), sorte de geraniums qui prolifère dans l'environnement. Dans un premier temps, la proposition, par le technicien, de cette pratique éprouvée par l'expérience mais dont les fondements scientifiques restent ignorés, a heurté le système de pensée, façons de faire et de voir sanitaires, de ces agriculteurs. Puis quelque peu contraints de l'adopter à des fins curatives, ces agriculteurs ont ensuite demandé au technicien de leur fournir l'explication des propriétés médicales de cette plante en procédant à des analyses de laboratoire.

Ce second temps peut être interprété de deux façons :

- le principe d'efficacité pratique ne suffit pas, il doit être fondé scientifiquement pour entraîner l'adhésion des agriculteurs;

- le technicien légitime la pratique : sa fonction professionnelle lui donne une efficacité symbolique, celle de légitimer la croyance dans ce remède.

L'épidémie vaincue, cette pratique a non seulement été conservée par des agriculteurs touchés mais adoptée à des fins préventives par un grand nombre d'agriculteurs dans des communes du Loir-et-Cher, et de la Mayenne se substituant progressivement à la vaccination.

Ce qui a été rapporté a suscité chez les animateurs des interrogations sur la pertinence du schéma sous-jacent, l'interprétation diffusioniste exprimée, ne permettant pas de saisir les positions, stratégies et enjeux sociaux de ce changement. Une étude précise des systèmes de positions en termes de réseaux et de normes de connaissance et d'action permettrait sans doute de faire l'analyse des principes de communication et de comportements du technicien et des agriculteurs, entre techniciens et agriculteurs.

Pour éviter certaines mésinterprétations de ce récit auquel d'aucuns attribueront des relents d'exotisme, il importe de souligner les conditions dans lesquelles l'emprunt de cette pratique ancienne s'est effectuée, une situation de crise où un système de connaissances et de pratiques ne fonctionne plus : soit parce que celui-ci n'intégrait pas certains facteurs, soit parce qu'un certain nombre de règles n'ont pas été respectées (dates d'administration des vaccins). De plus cet emprunt, -et son incorporation dans un système de normes étranger- a été favorisé par l'action d'un agent intermédiaire entre connaissances scientifique et pratiques, le technicien qui était, par maints aspects, en affi-

nité avec ce groupe d'agriculteurs (âge, formation, modes de connaissances, valeurs, etc.) Autrement dit la situation de crise a fait prévaloir le principe d'efficacité immédiate d'une pratique sur l'adhésion à un système de pratiques fondées sur la rationalité scientifique mais pour autant que le technicien, en l'occurrence agent de médiation entre ces deux types de rationalité, servait de légitimation à l'emprunt de ce procédé opératoire.

Il reste qu'un certain nombre de questions demeurent sans réponses : l'adoption d'une telle pratique peut-elle être interprétée en termes d'éléments étrangers au système de normes ou d'intégration à celui-ci ? Dans ce cas, comment s'est effectué le processus et par qui, au sein du réseau de relations liant les éleveurs entre eux et au technicien ? La pratique a-t-elle bien été appropriée en termes de façon de faire avant d'être intégrée au schéma de pensée ? Quels effets a-t-elle générés ? Les observations de ce type ont-elles un caractère marginal ou se répètent-elles et alors, comment les interpréter ? En bref, la logique de la production implique-t-elle cette "mise en échec" ponctuelle des normes chez des agriculteurs formés par l'école et dont le référent reste la rationalité scientifique et technique ?

ou bien, et ce type de changement ne trouve-t-il pas, au moins pour une part, sa signification dans un contexte d'interrogation générale sur certaines pratiques de la médecine vétérinaire liée à l'apparition de nouvelles pathologies qui pourraient être induites par les effets secondaires d'une certaine pharmacologie.

3. Rôle et place des institutions de formation dans les processus de transformations sociales et techniques et des modes de connaissance.

Ce thème a été formulé en relation avec des communications écrites parvenues aux animateurs du carrefour avant le colloque.

On peut admettre avec J. Casaubieilh, qu'il y avait, jusqu'au milieu des années 1960 environ, "succession ou disparition, mais peu d'installation dans des exploitations agricoles" et que dans ce contexte, "l'école était l'annexe de l'exploitation". Un certain équilibre s'était institué entre ces deux instances de socialisation que sont la famille (à qui il incombait de transmettre le métier) et l'école (qui avait pour tâche de transmettre une formation générale). La rupture de cet équilibre, corrélative de l'extension de la scolarisation, s'est accompagnée d'un déplacement de l'apprentissage du métier de la famille vers l'école; et par apprentissage du métier, il faut entendre, non seulement l'apprentissage de connaissances techniques et de savoir-faire, mais aussi l'acquisition de dispositions, d'attitudes, de valeurs, c'est

dire que l'école tend à disputer à d'autres instances et notamment à la famille, leurs place dans la constitution des identités. Mais comme le soulignait M.L. Chaix (1) cette scolarisation de l'apprentissage du métier d'agriculteur s'effectue sous deux formes différentes :

les maisons familiales rurales très proches de l'exploitation où la famille conserve son rôle de transmission du patrimoine économique et des savoirs nécessaires pour le faire prospérer ;

les lycées qui instituent la séparation, la coupure d'avec la famille et contribuent à l'émergence d'un autre type d'agriculteur en le dotant d'un certain nombre d'attributs (compétences, savoirs), de dispositions et de valeurs qui le rendent apte à s'inscrire dans des systèmes de production rationalisés à des fins de productivité.

Si l'école devient tendanciellement l'instance de socialisation principale des agriculteurs, il importe, pour comprendre comment celle-ci s'effectue, d'identifier les principes qui organisent les curricula dans l'enseignement agricole. En première approche, ceux-ci peuvent être caractérisés comme un corpus de connaissances élaborées par la science (mais détachées de celle-ci) et enseignées comme devant être appliquées à la production; corpus qui est décomposé et simplifié du sommet à la base, soit du B.T.S. au B.E.P.A. Cette manière de sélectionner et d'organiser les connaissances correspond, selon R. Le Guen, à prendre pour référent le technicien et non l'agriculteur, et à vouloir constituer l'agriculteur selon ce modèle. Interprétation qui est discutable lorsqu'on voit d'abord dans l'école une propension à constituer un nouveau type d'agriculteur professionnel (par opposition au métier qui suggère l'idée d'un mode d'organisation sociale de la vie associée à l'activité productrice). M.L. Chaix argumente ainsi son hypothèse : les institutions de formation développent toutes sortes de stratégies pour acquérir leur légitimité, voire leur hégémonie dans l'agriculture. Pour ce faire, elles centrent désormais leur action sur l'acquisition des compétences requises pour accéder à la profession d'agriculteur. L'instauration d'une pédagogie par objectifs (ou enseignements modulaires) construite sur des référentiels d'activités productives est un des moyens empruntés par l'école pour justifier qu'elle représente désormais la voie la plus rationnelle et la plus efficace de préparation à la profession d'agriculteur. Le mot d'ordre de cette pédagogie n'est plus "savoir", et encore moins "savoir-faire" (celui de l'apprentissage sur le tas) mais "être capable", soit une notion qui cherche à réunir la connaissance et l'action et par là, rapprocher l'école de la profession, sur le mode de l'adhésion plutôt que de l'imposition. Il reste à étudier les conditions et les formes de ce rapprochement, et à s'interroger sur la conception du métier d'agriculteur qui lui est sous-jacente.

((1) M.L. Chaix, communication intitulée : "Le rapport "théorie-pratique" au lycée agricole".

II. Remarques sur certains aspects de méthodes et d'approches.

1. Fécondité et limites des catégories dichotomiques

La propension à penser en termes dichotomiques, répandues dans les habitudes de pensée des chercheurs en sciences sociales, est ici particulièrement forte malgré sa faible capacité d'explication (1). Certes, lorsque J.P. Darré veut énoncer les principes directeurs de la pensée des agriculteurs et des techniciens, il procède par opposition et montre que : les agriculteurs partent d'un système de contraintes (problèmes fonciers, financiers, d'organisation de l'exploitation) dans lequel s'inscrit leur production pour essayer d'optimiser ses rendements alors que les techniciens partent d'objectifs de rendement pour ensuite prendre en compte les contraintes. Il souligne également qu'il existe des agriculteurs "parlant technicien". Le bien-fondé d'une telle démarche est ici évident. Mais lorsque celle-ci s'instaure en règle, ses limites apparaissent avec la même force. Il en est ainsi des schémas d'analyse qui oppose la sphère technique rationalisée par les institutions à celle des pratiques des agriculteurs au moyen de couples de termes tels que : modernes/traditionnels, jeunes/vieux, novateurs/résistants, instruits par l'école/non-instruits, etc. en superposant systématiquement ces catégories. Cette vision dichotomique cède parfois le pas à une tripartition fonctionnelle : les institutions professionnelles qui ont un projet relativement global qu'elles essaient de faire prévaloir, les agriculteurs qui résistent ou agissent, et entre eux, les techniciens qui sont des intermédiaires mais, le plus souvent, campés comme des agents de transmission des normes élaborées par les institutions.

Mais ces trois groupes sont-ils si homogènes ? leurs fonctions sont-elles aussi unilatéralement conçues et accomplies ? ou ne sont-ils pas les uns et les autres, lieux de division internes qui obligent à repenser les relations qu'ils entretiennent entre eux, à analyser les conflits d'intérêt qui les opposent et les unissent selon des situations spécifiques ?

A.M. Brisebarre illustre sur un exemple (peut-être marginal ?) la simplification inhérente à cette façon de penser en s'inscrivant en faux contre l'idée selon laquelle on pourrait distinguer deux systèmes d'élevage par transhumance qui tendanciellement se reproduiraient l'un par l'intermédiaire de la famille, l'autre par l'école. De son observation, il résulte que l'action de l'enseignement de l'école du Merle (école de transhumance) combinée à celle de famille génère une attitude qui conduit à transformer des éléments du sys-

(1) Comme l'a souligné J. Goody, La raison graphique, Ed. de Minuit, 1979.

tèmes de pratiques avec lequel ces jeunes agriculteurs ont été familiarisés très précocément pour améliorer la productivité mais sans le rejeter. L'école apparaît ici plutôt comme un instrument de transformation et non de renversement des normes de production des agriculteurs (1).

2 - Vertus et pièges de l'entretien

L'entretien est de toute évidence l'instrument privilégié par ces études. Pourtant l'objet d'investigation lui-même oblige à questionner la pertinence de cet instrument : la technique, ses procédés, les objets, les pratiques elles-mêmes se verbalisent difficilement. Dans ce domaine la parole a besoin de se référer à un support matériel voire d'être accompagnée de gestes "pour montrer". La sociologie du travail et la sociologie de l'éducation ont apporté des réponses à ces difficultés en élaborant des procédures d'observation (des postes de travail, des relations dans l'atelier d'une part, des pratiques pédagogiques et des interactions dans la classe d'autre part) qui permettent de rapporter les faits recueillis par l'entretien à ceux établis par l'observation, montrant ainsi la distance qui peut séparer les deux séries de faits ainsi établis (2).

C'est à ce constat qu'est également parvenu A.M. Brisebarre lorsqu'elle rapporte qu'un même individu peut tenir trois types de discours selon les situations d'enquête (3) : le discours du technicien sur la supériorité d'une race ovine sélectionnée, un discours idéalisant la race locale, et celui de sa pratique, tenu dans l'étable face à un troupeau mixte, résultant d'un choix qui combine deux techniques d'élevage.

(1) "La plupart disait, ils y avaient appris jusqu'où ils pouvaient aller... parce que l'école du Merle a un très gros troupeau et que l'enseignement se fait aussi sur le tas à s'occuper du troupeau... ils ont appris aussi quelle est la taille du troupeau à ne pas dépasser pour ne pas devenir ce qu'ils appellent "un industriel du mouton" .

(2) Il faudrait aussi s'interroger sur l'aspect particulier de la relation sociale d'entretien : l'interviewé parle à quelqu'un situé en position extérieure à ce qu'il dit, il s'exprime le plus souvent individuellement sur des actes, des objets conçus et verbalisés avec des égaux ou des techniciens.

(3) L'image de l'enquêteur joue différemment dans les unes et les autres : expression du monde extérieur, le plus souvent assimilé au technicien, ou classé comme non connaissant et dans tous les cas pas à "un pair" à qui on ne peut cacher certains aspects de la réalité.

Ce discours tenu en situation de travail paraît le plus pertinent non seulement parce qu'ajusté à la réalité mais parce qu'il permet de saisir les processus en oeuvre dans l'adoption d'une nouvelle technique et de rejeter les images simplistes d'agriculteurs novateurs ou englués dans leurs habitudes pour leur substituer une représentation d'agriculteurs qui supportent et négocient les raisons et les termes du changement. Du coup, "la résistance au changement" ne peut plus être interprétée uniquement en termes culturels mais doit être pensée comme résultante d'expériences, d'informations, d'essais... bref comme relevant de plusieurs ordres qui définissent la situation concrète de l'agriculteur.

3.- Déterminants structurels et marge de liberté des acteurs

Un trait commun caractérise l'ensemble des études effectuées sur ces questions c'est, nous l'avons dit mais il mérite d'être souligné, le rejet d'un déterminisme technique. Les études rurales se distinguent ainsi nettement des thèses les plus répandues en sociologie du travail où le déterminisme technique reste très fréquent dans les schémas d'analyse bien que la majorité des auteurs commence par affirmer qu'elle rompt avec celui-là. Les études rurales, elles, tendent plutôt à privilégier les déterminants sociaux et culturels sur les déterminants économiques et organisationnels. Cette hiérarchie établie dans les déterminismes nous semblent pouvoir être, au moins en partie, imputée à la conception la plus répandue de l'unité d'analyse privilégiée, le groupe local (ensemble de communes, des hameaux), espace d'interconnaissance, unité qui a ses vertus méthodologiques mais qui est rarement restituée dans des unités plus larges, celui construit par le réseau des échanges économiques par exemple, qui peut dépasser celui circonscrit par les pratiques de production. Cette inscription dans des ensembles de relations plus larges permet de mettre en évidence des tensions et des conflits manifestes à l'échelle macro mais souvent occultés à l'échelle locale bien qu'y existant sous des formes différentes.

En bref, l'unité et les schémas d'analyses généralement adoptés ne tendent-ils pas à valoriser la marge de liberté dont disposent les agriculteurs ? Certes, il importe de rappeler ce que les schémas d'explications doivent à la réalité, à la condition de producteurs indépendants qui est celle des agriculteurs -et qui la distingue radicalement d'autres secteurs comme l'industrie où le rapport salarial est dominant- mais il importe également de s'interroger sur ce que ces schémas explicatifs doivent aux critères qui président au découpage de la réalité, à la construction méthodologique et théorique des chercheurs dans ce champ.

Participants cités :

Anne-Marie Brisebarre

Jean Casaubieilh

Marie-Laure Chaix

Jean-Hervé Fraslin

Roger Le Guen

Hervé Moisan

François Sigaut

Lucie Tanguy

Chargée de Recherche CNRS

Directeur AFMR(Etcharry)

Maître-Assistante

ENSSA Dijon

Ingénieur Agricole

Doctorant en Sociologie
rurale

Enseignant E.S.A.-GERDAL

Ingénieur d'Etudes

INRA SAD

Maître Assistant EHESS

Directeur de recherches

CNRS

LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE LOCAL HISTOIRES ET PERSPECTIVES

Philippe LACOMBE

Au terme de ces deux jours d'échange sur le développement agricole local, le moment est sans doute venu d'essayer de repérer les tendances qui se dégagent, d'identifier nos interrogations, de suggérer des orientations de travail pour l'avenir. Pour cela, on se propose d'une part de situer les expériences de type GERDAL dans l'histoire du développement agricole et dans les débats actuels le concernant, d'autre part de discuter de quelques questions que ces expériences nous posent quant à leur fondement théorique, quant aux relations qu'elles établissent entre analyse et pratique du développement.

Cet objectif est probablement plus utile que celui qui consisterait à tenter un bilan systématique des contributions et des échanges : une telle tentative serait sans doute illusoire tant la diversité des apports est grande, de plus elle conduirait à des répétitions avec des publications existantes relatant l'expérience du GERDAL ou des expériences voisines.

Bien évidemment, ce travail a été élaboré en s'appuyant sur les communications, les discussions et les comptes-rendus des rapporteurs mais il reste inévitablement une lecture personnelle: celle d'un enseignant-chercheur en Economie qui s'intéresse au processus de développement agricole et, à ce titre, suit les expériences GERDAL et quelques autres, sans être directement impliqué dans leur mise en oeuvre.

Les expérimentations de type GERDAL dans l'histoire du développement agricole: Restauration ou innovation?

Pour situer les expériences du type GERDAL dans l'évolution des conceptions et des pratiques du développement agricole, nous pourrions partir de l'exposé initial de Marcel JOLLIVET lorsqu'il nous demandait, en nous invitant à réfléchir sur 25 ans de développement, si nous ne procédions pas, à travers ces expériences, à une espèce de restauration. Beaucoup d'entre nous ont ressenti cette question comme une provocation, c'est une raison supplémentaire pour la retenir comme point de départ.

Aujourd'hui comme au début des années 60, les expérimentations en matière de développement tentent souvent, en effet, de créer un espace de relative autonomie, autorisant des initiatives, des discours et des pratiques, des "dires" et des "faire": à coup sûr, cet objectif est commun avec les projets de développement, formulés et mis en oeuvre au cours des années 50 et 60. Il me semble cependant que les différences sont très nombreuses, et que par conséquent, cette idée de restauration est un peu abusive.

Quelles sont ces différences que nous devons avoir présentes à l'esprit pour essayer de comprendre la situation actuelle par rapport à celle qui existait lors de la mise en place de l'appareil de développement contemporain? Une première différence, c'est qu'aujourd'hui le terrain est occupé par une multitude d'institutions. Non seulement il est occupé mais il est défendu. Il l'est d'autant plus âprement que les institutions en charge du développement agricole ont été mises en place dans un climat de grande certitude sur leur bien-fondé. Dans les années 60, le projet de développement devait en effet assurer simultanément la modernisation de la production et la promotion du milieu. Les gains de productivité consécutifs à la modernisation devaient permettre aux agriculteurs d'améliorer leur situation sans perdre leur statut de producteurs indépendants tandis que ceux qui ne pouvaient participer à la modernisation trouveraient un emploi non agricole; l'ensemble du processus était orienté et évidemment cautionné par une profession agricole accédant à de nouvelles responsabilités.

La deuxième différence, c'est que les conditions de mobilisation des agriculteurs ne sont plus ce qu'elles étaient dans les années 60. N'oublions pas -les plus anciens d'entre nous le savent bien, mais sans doute est-ce utile de le rappeler- la puissance du projet élaboré à ce moment-là, puissance qui découlait de sa capacité à unifier les aspects techniques, éco-

nomiques, sociaux, politiques, parfois même les aspects religieux et moraux d'un développement agricole.

Une telle cohérence entre les diverses composantes d'un engagement professionnel et militant conférerait une grande efficacité au mouvement social susceptible de s'en inspirer. Cette cohérence a progressivement disparue sous l'effet de plusieurs facteurs. D'une part, on constate une méfiance à l'égard des grands projets qui se voudraient trop unificateurs. D'autre part, la modernisation dans laquelle on avait mis beaucoup d'espoirs a révélé ses difficultés, ses coûts, ses limites. Enfin le projet de maîtrise volontaire du développement a fait place à une impression de dépendance à l'égard de mécanismes économiques sur lesquels on a apparemment peu de prise.

La troisième différence dans la situation actuelle réside justement dans l'évolution des conditions économiques que l'on peut résumer autour de trois constatations principales. La saturation de la demande solvable, aujourd'hui atteinte et admise pour un nombre croissant de produits, vient accroître le coût du soutien des marchés de plus en plus considéré comme excessif, inefficace et injuste. De nouvelles alternatives, toutes inquiétantes, sont alors avancées: baisse prolongée des prix ou limitation autoritaire des quantités produites. De son côté, la situation du marché de l'emploi est sans doute la plus révélatrice des changements advenus entre les deux périodes sous analyse : alors que, pendant les "30 glorieuses", ce marché a pu absorber, sans drame collectif, le flux de l'exode agricole que nous avons connu, le chômage contemporain -il y a davantage de chômeurs que d'agriculteurs- ralentit et complique la mobilité professionnelle. Enfin, les conditions de financement de la production agricole se compliquent elles aussi sous le double effet de la hausse des taux d'intérêt (qui deviennent "positifs") et de la réduction des concours publics à la modernisation. Ainsi, les moteurs essentiels du processus de développement agricole -expansion des marchés, offres d'emploi non agricoles, financement relativement aisé- s'esoufflent ou même s'éteignent.

Les conditions politiques s'avèrent, elles aussi, très différentes. Les tentatives de mobilisation du milieu agricole organisées au début des années 80 semblent aujourd'hui, pour le moins, mises sous le boisseau et même probablement enterrées. Je pense à l'opération des Etats Généraux du Développement Agricole qui n'a jamais été exploitée. Dans un autre domaine, les courants syndicaux minoritaires sur lesquels certains avaient pu miser pour proposer et promouvoir des alternatives, ne semblent pas en mesure

de le faire. La remontée du thème de l'efficacité, particulièrement affirmée dans la politique économique depuis quelques temps, ne paraît pas déboucher sur une interrogation concernant les méthodes, les formes ou le contenu du développement agricole mais bien davantage sur une confiance dans ce qui est en place, parfois même dans l'accentuation du rôle des mécanismes de marché. Enfin, la nouvelle majorité politique ne semble pas, pour l'instant, porteuse d'un projet nettement défini en matière de développement agricole. Ainsi, dans le domaine politique, les appuis à une éventuelle évolution paraissent bien minces, comparés à ce qu'avait été l'engagement des pouvoirs publics, il y a une vingtaine d'années, en faveur de la mise en place de l'appareil de développement contemporain.

Au terme de ce survol rapide, il apparaît donc que les conditions actuelles du développement agricole, manifestement très différentes de celles qui existaient au début des années 60, ne nous autorisent pas à parler de restauration ou même à nous référer à une telle idée.

Un renouvellement des problématiques

Par contre, ces conditions nouvelles ont fait naître et entretiennent encore aujourd'hui des interrogations sur le modèle de développement mis en place. On insistera alors sur le caractère sélectif des modes d'intervention, excluant une fraction importante des agriculteurs, sur leur coût, sur leur mauvaise adaptation à la diversité et à l'évolution actuelle des situations agraires. Ces interrogations bien connues sont approximativement partagées par tous ceux qui s'intéressent au renouvellement du contenu et des méthodes du développement agricole.

Ces derniers mois, ces interrogations se retrouvent dans des milieux au sein desquels elles n'étaient pas familières. Je pense aux travaux de l'APCA sur l'"Agriculture demain" ou au Congrès des Jeunes Agriculteurs d'Argentan. Toutes ces réflexions témoignent du besoin assez largement ressenti de redéfinir la place de l'agriculture aujourd'hui, l'organisation de ses formes de production, le mode d'accompagnement de leur développement. Elles montrent, au moins, la reconnaissance de changements dans les conditions de la production agricole qui devraient empêcher de penser le développement aujourd'hui comme la simple poursuite de l'organisation mise en place il y a 25 ans.

Ces interrogations, familières à beaucoup de participants à ce colloque et dont on peut constater une relative extension, sont aujourd'hui

abordées selon de nouvelles perspectives, on pourrait dire selon une nouvelle problématique. Il est utile de repérer quelques caractéristiques de cette nouvelle problématique pour situer la place des expériences du type GERDAL.

On peut d'abord noter l'insistance mise aujourd'hui sur l'existence de marge de manoeuvre, sur la possibilité d'innovations relativement autonomes, notamment lorsqu'on se situe au niveau local. Après avoir longtemps insisté sur les tendances lourdes, sur les évolutions obligées, sur les déterminismes inéluctables, sur l'impossibilité de comportements significativement innovateurs, on insiste aujourd'hui, par soumission à l'observation et à l'expérience, sur la possibilité d'évolution différente, plurielle. Pensez à ce qu'il en est de l'attention portée au "retour de l'acteur", à la complexité des situations susceptibles d'évolution diverse, à l'assouplissement des analyses par trop déterministes. Toute une littérature contemporaine, sans doute un peu hétéroclite, peut être mobilisée au service de cette constatation. Si bien que la disponibilité intellectuelle paraît plus forte que ce qu'elle a été dans les années 70, en faveur d'une interprétation plus souple des phénomènes sociaux faisant naturellement place à une réflexion sur les alternatives aux modèles de développement habituels. Nul doute d'ailleurs que les expériences de type GERDAL participent à cette évolution des problématiques.

Cette évolution intellectuelle n'est pas sans fondements expérimentaux. Les références les plus habituelles non seulement de la politique agricole mais encore des raisonnements des intellectuels et de l'action des développeurs sont en cours de modification, peut être même d'éclatement. Je pense par exemple à notre référence en matière d'exploitation agricole selon laquelle une exploitation doit fournir du travail à une famille, associant approximativement deux travailleurs, pleinement engagée dans la production agricole et bénéficiant d'un revenu exclusivement agricole devant financer la consommation et les investissements.

Or, sous l'effet des activités et des revenus extérieurs, de l'hétérogénéité des modes de faire valoir, des concours publics aux revenus, cette référence ne concerne qu'une faible fraction de la réalité dont l'observation montre au contraire la diversité.

On pourrait prendre de nombreux autres exemples concernant les circuits de commercialisation, les systèmes de production, ou les modes de financement... On constaterait encore le caractère réducteur des références habituelles.

Ainsi tout un ensemble de références mises en place au cours des années 60 sont aujourd'hui discutées, elles sont même parfois en cours d'assouplissement voire d'éclatement.

Dans cette perspective de renouvellement des problématiques, les expériences du type GERDAL me paraissent tout à fait compréhensibles. Ces expériences engagées témoignent sans doute des qualités d'anticipation de leurs animateurs mais surtout elles apportent aujourd'hui la preuve expérimentale et raisonnée de la possibilité de démarches de développement différentes. Si on ne les avait pas engagées, pour un coût au total modeste, dans les années 80, cette preuve ne serait pas faite aujourd'hui.

Or, quelles que soient nos discussions sur les expériences de ce genre, il me paraît important d'enregistrer d'abord leur existence. Cette dernière est bien une réponse à tous ceux qui prétendent encore qu'il n'y a pas d'alternatives possibles. Ces expériences, et c'est bien le cas pour le GERDAL, s'accompagnent souvent d'un effort de théorisation, d'interprétation et de confrontation entre elles.

C'est pourquoi, après avoir tenté de situer ces expériences de renouvellement des processus de développement, il est naturel de réfléchir maintenant sur le rôle des analyses théoriques qui les sous-tendent, ce qui est précisément le thème de ce colloque "Sciences Sociales et Développement". Ceci conduit à formuler quelques questions suggérées par les expériences analysées.

Théories et processus de développement

Le développement ne me paraît pas être l'application d'une théorie scientifique. Le développement, c'est un processus contradictoire d'alliances et de conflits entre des groupes sociaux impliqués dans la société qu'on étudie.

Or, les expériences de type GERDAL donnent parfois l'impression d'une confiance qui me paraît un peu abusive, dans l'analyse scientifique pour définir ce que pourrait être le "bon" développement.

Par exemple: En identifiant des réseaux de relation, à l'aide d'un dispositif justifié scientifiquement, on va transformer un groupe latent en groupe opérationnel, c'est-à-dire en groupe capable de formuler et de résoudre des problèmes qu'il rencontre. Pour être volontiers provocant, il me semble qu'il pourrait y avoir là une attitude assez comparable à celle

qui est la nôtre lorsqu'on va acheter une pièce pour son moteur sachant qu'elle est indispensable à son bon fonctionnement. "Adressez-vous au dispositif "breveté" (GERDAL ou autres) vous aurez un bon développement". La comparaison est probablement excessive et caricaturale, mais je crois que cette observation mérite réflexion. Je vais en tirer des conséquences dans un instant, mais auparavant, il faut tout de même limiter cette caricature au nom de deux considérations :

- la première, c'est que les expériences type GERDAL s'intéressent exclusivement au développement local. C'est une limitation très importante, mais elle est claire. Et plus on limite le champ d'analyse et d'intervention plus on est autorisé à accepter une définition stricte des méthodes dont on peut espérer qu'elles atteindront ou, en tous cas, qu'elles se rapprocheront de l'objectif recherché. Il faut bien voir aussi que cette limitation réduit considérablement la nature des problèmes qu'on pourra étudier puisqu'à l'espace local retenu correspondra un ensemble de questions spécifiques. C'est une première nuance.

- la deuxième nuance, c'est que les expériences sur lesquelles on a réfléchi, s'accompagnent très souvent d'une procédure de suivi et d'évaluation. Il reste alors à déterminer des critères d'évaluation mais cette proposition est une nouveauté importante qui mérite approfondissement méthodologique (comme on nous y a plusieurs fois invité). Ces procédures de suivi-évaluation peuvent évidemment permettre d'atténuer, voire d'éliminer l'interprétation pas trop mécaniste que nous évoquions ci-dessus.

Le développement ne résultera pas fondamentalement d'une théorie, fût-elle celle du GERDAL ou de toute autre équipe d'intellectuels, mais des groupes sociaux porteurs à qui, bien sûr, telle ou telle théorie peut rendre grand service ou, au contraire, constituer un obstacle.

Ces groupes existent-ils, pour les expériences qui nous intéressent? Voilà la question qu'il me paraît important de poser.

Dans quelles circonstances économique, sociale, politique, des groupes de type GERDAL engagent les procédures évoquées? Pour l'instant, il me semble que les groupes concernés sont principalement des groupes d'intellectuels ou d'opérationnels passionnés. La portée sociale de ces groupes reste faible. Autrement dit, si l'on voit bien les conditions générales -je les ai évoquées tout à l'heure- qui expliqueront la naissance des expériences,

les conditions spécifiques liées au terrain, au milieu qui les font naître sont moins clairement identifiées. D'où une première invitation à mieux étudier les conditions de naissance et d'expansion de ce genre de groupe. Outre son intérêt scientifique, sur le plan opérationnel, cette proposition serait une façon de préciser la faisabilité des projets.

Cette suggestion nous fait aborder les questions de méthode, notamment celles concernant le groupe professionnel et le niveau local de l'analyse.

Questions de méthode: à propos du groupe professionnel local (G.P.L.)

En me référant aux publications du GERDAL et particulièrement au numéro spécial d'Agriscope qui lui est consacré (1), il me semble que pour caractériser les agents, l'accent est davantage mis sur leur participation aux groupes et aux relations qui les définissent que sur les catégories socio-économiques auxquelles ces agents appartiennent.

En adoptant une telle attitude de recherche que j'exagère peut être un peu pour me faire comprendre, on se prive d'une possibilité (éventuelle) d'explication des comportements à partir de caractéristiques socio-économiques.

En restant dans la problématique proposée, mais en mesurant ces caractéristiques, on pourrait probablement constater des situations où, malgré des différences de position économique, il y a communication, coopération et même alliance, intentionnelle ou non. La démonstration du rôle du groupe local et des réseaux prendrait alors d'autant plus de force et il serait possible de se poser la question d'une éventuelle spécificité du fonctionnement de tels groupes.

A l'inverse, il serait sans doute possible de montrer des cas où malgré l'appartenance à un même réseau, les coopérations ou les alliances sont difficiles, limitées, voire impossibles à cause des différences de situations économiques.

1. Agriscope n° 7- Printemps 1986 - Groupe E.S.A. Angers - L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL.

De telles propositions sont peut être particulièrement affirmées chez les économistes; j'y vois cependant plusieurs intérêts: tout en restant conformes à la problématique retenue, elles permettraient de tester des hypothèses légitimes, de progresser dans l'analyse scientifique de situations en confrontant les effets dus aux réseaux et les effets dus aux caractéristiques économiques. L'efficacité pratique des démarches proposées s'en trouveraient aussi améliorée.

Si l'on approuve ces suggestions, il serait relativement aisé de prendre en compte des indicateurs socio-économiques qui permettraient d'enrichir, en les compliquant un peu, tous les indicateurs qui ont été élaborés pour identifier les réseaux: relations, boucles, densité...

Ce premier champ d'interrogation concernant le G.P.L. se double d'un second concernant le choix d'une analyse locale.

Ce choix, tout à fait légitime, est cependant parfois gênant pour l'économiste qui constate le rôle croissant des déterminants extérieurs dans l'évolution des situations locales. Il pourrait y avoir quelques dangers à laisser croire que toutes les questions peuvent se résoudre au niveau local, ou encore que ce niveau est adéquat pour traiter du jeu des facteurs macro-économiques. Pour tenter de limiter ces risques sans renoncer au niveau d'analyse retenue, il paraît très souhaitable de replacer l'espace étudié dans le champ des déterminants globaux qui s'imposent à lui. Sans doute est-ce une préoccupation fréquente, mais on pourrait se garantir encore mieux en suggérant d'ouvrir l'analyse et la construction des réseaux de manière à considérer davantage leurs relations avec l'extérieur; il s'agirait simplement de considérer les communications de l'espace local étudié avec l'extérieur. Cette suggestion me paraît utile pour deux raisons :

D'abord, parce que ce travail ferait apparaître, selon les situations locales, des configurations diverses de relations avec l'extérieur.

Ensuite, il permettrait de confronter l'organisation interne des groupes professionnels locaux (G.P.L.) avec leurs relations extérieures. Cette comparaison serait probablement très utile pour envisager l'évolution de ces groupes ou pour concevoir diverses stratégies, par exemple, pour concevoir des stratégies de négociation plus efficaces des G.P.L. avec l'extérieur. N'a-t-on pas relaté ici des expériences témoignant de l'efficacité de la constitution d'un G.P.L. pour négocier avec une grande firme étrangère?

Outre ces questions de méthode d'analyse, la mise en oeuvre de nouvelles expériences de développement agricole se réalise dans un milieu institutionnel établi. Sans insister sur ces problèmes institutionnels, deux questions me paraissent devoir être soulignées concernant la place des conseillers et l'avenir des groupes du type GERDAL.

Expérimentations et Institutions

En ce qui concerne la place des conseillers, je ne reviendrai pas sur le changement que représente le passage de tâches de prescription à des fonctions d'accompagnement et d'aide, pas plus que sur les problèmes de formation qui ont été évoqués plusieurs fois; par contre, la question se pose de savoir si cette aide devra être permanente ou destinée à s'effacer, au moins provisoirement?

Si l'objectif est bien de permettre à des acteurs d'avoir une prise sur leur vie professionnelle, il serait paradoxal qu'on raisonne en fonction d'une aide permanente, ajoutant ainsi une pièce supplémentaire à des assistances dont les agriculteurs ne manquent pas bien qu'ils n'en bénéficient pas tous également.

Mais alors, si l'aide s'efface ou si elle est destinée à s'effacer, le fonctionnement du dispositif peut-il s'entretenir de lui-même ou peut-il se ré-enclencher lorsqu'un besoin ré-apparaîtra? Bref, si on envisage un fonctionnement durable de ces groupes, quel en sera le moteur? Compte tenu des risques importants d'effilochage du dispositif, on en vient à se demander quel peut être le débouché ou le positionnement institutionnel des groupes GERDAL?

Une perspective ambitieuse consisterait à rechercher une généralisation de ces expériences en vue de constituer une alternative aux démarches actuellement pratiquées. De manière plus modeste mais sans doute plus réaliste, on peut voir dans ces expériences et leur interprétation un moyen de rénover le fonctionnement de groupes qui en éprouvent le besoin ou encore une proposition parallèle à ce qui existe, susceptible d'être mobilisée à la demande d'institutions intéressées.

Bien entendu, selon le projet visé, les conditions à réunir seront plus ou moins exigeantes mais un débouché relativement stable implique un effort de diffusion, la passation d'accord avec des organismes utilisateurs du projet et l'acquisition d'une légitimité.

Sur ce dernier point, les discussions ont permis de souligner la diversité des voies et moyens d'une légitimation de ces expériences. On peut en effet penser à une légitimation résultant d'une reconnaissance par les institutions officielles, professionnelles et administratives. Néanmoins, compte tenu de l'occupation du terrain par les organismes en place, de la spécificité des expériences proposées davantage orientées vers la mise au point de démarche d'actions et de recherches que vers la formulation préalable d'objectifs, on peut aussi rechercher une légitimité moins officielle mais peut-être aussi efficace car moins liée à des organismes, certes puissants mais marqués par leur histoire et souvent peu mobilisateurs d'énergies nouvelles.

x

x x

Depuis une vingtaine d'années, les conditions du développement agricole ont profondément changé. Une telle situation peut être propice au renouvellement; de fait, dans différents milieux, une réflexion se développe sur les contenus et formes de cet éventuel renouvellement. Des expérimentations actuellement en cours, notamment celles du GERDAL, fournissent la preuve que de tels renouvellements sont praticables et on commence à en connaître les conditions.

Une originalité importante des expériences étudiées consiste à lier expérimentation sur le terrain et interprétation théorique. Si la disposition d'une référence théorique ne garantit à coup sûr une efficacité opérationnelle, cette double préoccupation présente plusieurs avantages: elle conduit à une évaluation régulière des processus, une adaptation des décisions aux situations, elle permet d'apprécier les limites des expérimentations et de suggérer de nouveaux axes de recherches.

SOMMAIRE

Introduction aux Actes Jean-Pierre Darré.....	3
Vint ans après : questions de recherche sur le "Développement Agricole" Marcel Jollivet.....	7
Usage des mots et présupposés des distinctions techniques/pratiques. Relations entre chercheurs et institutions de développement Commission A Bruno Leméry.....	17
Les réponses des agriculteurs aux changements La marge d'autonomie dans l'élaboration et la possibi- lité de légitimation des projets des agriculteurs Commission B. Charles Suaud.....	49
Les méthodes d'intervention auprès des agriculteurs Commission C. Jean Muret.....	64
Connaissances techniques et Changements techniques Commission D. Lucie Tanguy Roger Le Guen.....	76
Le Développement agricole local Histoire et perspectives Philippe Lacombe.....	89

Les cahiers du gerdal :

<p>Cahiers du Gerdal n°1 . Le programme du groupe Projet initial et Etat des recherches 30p.Mars 1984.</p>	<p>Présentation du groupe (financement, partenaires, chercheurs) Présentation des bases de l'expérimentation et des thèmes de recherche (TR). Etat des recherches Mars84.</p>
<p>Cahiers du Gerdal n°2 . La diffusion des connaissances scientifiques. Propositions pour se débarrasser du consensus empiriste JP Darré. 26 p. Mars 1984.</p>	<p style="text-align: center;">E P U I S E REEDITION EN OCTOBRE 1987.</p>
<p>Cahiers du Gerdal n°3 . Conditions d'existences et de durée. Effets du dispositif de recherche-action Notes de recherches. R.Le Guen. 35 p. Mars 1984. TR 2.</p>	<p>Ce document de travail propose une "analyse des conditions d'existence du dispositif d'action, ses conditions de durabilité, ses effets sur le groupe local et sur le rapport agriculteurs-techniciens. Et analyse en sens inverse des effets possibles de ces deux systèmes de relations sur le dispositif lui-même".</p>
<p>Cahiers du Gerdal n°4 . Expérimentation du dispositif Campagne 83-84 31 p. Avril 1984. TR1.</p>	<p>Compte-rendu du fonctionnement de chaque groupe de travail des communes et groupes communaux de chaque département. Bilan sommaire du fonctionnement de ces groupes au 15 avril 1984. (Voir Cahiers n°6)</p>
<p>Cahiers du Gerdal n°5 . La diffusion des des connaissances scientifiques en agriculture. Significations sociales et transmissions des savoirs. F Faye. 51 p. Janvier 1985. DEA Univ.Tours. TR 4.</p>	<p>Pour répondre à diverses questions sur la diffusion des innovations techniques des agriculteurs, l'auteur analyse la vulgarisation agricole, à la fois en termes de rapports sociaux et de conditions d'acquisition d'un savoir.</p>
<p>Cahiers du Gerdal n°6 . Eléments pour le bilan de l'expérience Gerdal. campagne 84/85. 65 p. Mai 1985. TR1.</p>	<p>Bilan par les équipes locales des activités des groupes Gerdal pendant la campagne 1985. Ces cahiers font donc suite aux Cahiers n°4.</p>
<p>Cahiers du Gerdal n°7 . Réflexion collective et action local Deux ans d'expérience dans trois communes du Cantal. 211 p. fevrier 1985. TR 2. (Mémoire fin études ESA avec collabor.Gerdal)</p>	<p>Quel impact a la démarche du Gerdal sur l'activité des agriculteurs ? Quelles sont les relations entre la structure des groupes professionnels locaux (GPL) et le déroulement du dispositif-action ?</p>
<p>Cahiers du Gerdal n°8 . Dialogues entre agriculteurs et discours scientifiques. JP Darré. 43 p. Avril 1986.</p>	<p>Ce cahier contient trois articles de JP darré qui relèvent des thèmes 3 et 4, mis à la disposition des membres des équipes, du Comité de Pilotage et des groupes de recherche.</p>

Les Thèmes de recherche *

* TR

*TR

- 1. Conduite du dispositif et sa correction en cours de route,
- 2. Etude sociologique des conditions d'existence du dispositif localement,
- 3. Les processus de transformation des conceptions techniques au sein des groupes locaux d'agriculteurs,
- 4. La confrontation des problématiques des agriculteurs, des techniciens, des chercheurs,
- 5. La formation à la conduite des actions GERDAL,
- 6. La participation des agricultrices.

Cahiers du Gerdal n° 9
Résultats et orientations des recherches
du Gerdal. 1983/1986.
R Le Guen-JP Derré-B Lomery.
52 p. Février 19867

Effets et conditions de fonctionnement du
dispositif.
Formes, fonctionnement et fonctions des
réseaux.
Connaissance scientifique et connaissance des
praticiens.

Cahiers du Gerdal n°10
L'outil et la valise. MJ Chevron et MA
L'Hostis.
82 p. Avril 1987.

Essai d'évaluation des effets du dispositif
Gerdal sur les pratiques professionnelles
des conseillers.

T R 2

VIENT DE PARAITRE :

Cahiers du GERDAL n°11 :

ACTES DU COLLOQUE

SCIENCES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE
29-30 MAI 1986

	Prix °
* Cahiers du Gerdal n° 1	25
n° 3	25
n° 4	25
n° 5	35
n° 6	40
n° 7	65
n° 9	35
n° 10	45
n° 11	45

° T.V.A. 18,6%inclus.